
U d'/of OTTAWA
39003001095909



Nov 14/69



CONVERSATIONS INÉDITES

DE MADAME LA MARQUISE

E MAINTENON.

PARIS, IMPRIMERIE DE E. POCHARD
rue du Pot-de-Fer, n. 14.

CONVERSATIONS INÉDITES

DE MADAME LA MARQUISE

DE MAINTENON

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE HISTORIQUE

PAR

M. DE MONMERQUÉ.



PARIS.

J.-J. BLAISE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE FÉROU SAINT-SULPICE, N° 24.

1828



DC
130
.M2A4
1828

AVERTISSEMENT

Les *Conversations* de madame de Maintenon ont été publiées pour la première fois en 1757, sous le titre de *Loisirs de madame de Maintenon*.

L'Éditeur ne s'est pas nommé ; il tenoit sans doute ce manuscrit d'une dame de Saint-Cyr, qui lui avoit recommandé de ne pas le livrer à l'impression. Le silence qu'il étoit obligé de garder l'a empêché de fournir les preuves qui auroient établi que l'ouvrage est de madame de Maintenon.

Il ne peut aujourd'hui exister aucun

doute sur ce point. On reconnoît presque à chaque ligne la manière de madame de Maintenon, à son style concis, vif, naturel et judicieux. Nous avons d'ailleurs sous les yeux un recueil qui contient toutes les Conversations de madame de Maintenon. Il est relié aux armes de mademoiselle d'Aumale. Cette demoiselle, qui a été élevée à Saint-Cyr, et qui a passé près de quinze années auprès de la fondatrice, avoit soigneusement recueilli tous les ouvrages de cette femme illustre, qui étoient conservés à Saint-Cyr. Elle-même avoit récité souvent la plupart de ces dialogues, dont plusieurs lui avoient été dictés par madame de Maintenon.

Ce petit volume contient quinze *Conversations*, tirées du recueil de mademoiselle d'Aumale, et qui n'ont jamais été imprimées.

Nous les publions à part, afin de conserver notre droit de propriété.

Une notice sur madame de Maintenon les précède : elle a déjà été insérée dans la Biographie universelle de M. Michaud. Nous y avons ajouté des développements qui nous ont paru utiles, et nous en avons fait disparoître quelques erreurs échappées à un premier travail.

Les *Conversations* de madame de Maintenon sont l'ouvrage le plus propre à éclairer les jeunes personnes sur la conduite qu'elles ont à tenir

dans le monde, sur les défauts qu'elles doivent éviter, et sur les vertus qui font le principal ornement de leur sexe. Elles y puiseront des idées justes sur les bienséances, et ne pourront que gagner beaucoup en les lisant.

L. J. N. Monmerqué.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

MADAME DE MAINTENON.

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, étoit petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigné; elle naquit le 27 novembre 1635, dans la prison de la conciergerie de Niort, où Constant d'Aubigné, son père, étoit détenu. Elle fut baptisée par un prêtre catholique, et tenue sur les fonts par François, duc de La Rochefoucauld [1], gouverneur du Poitou, et par Françoise Tiraqueau, comtesse de Neuillan, dont le mari avoit le gouvernement de Niort.

Madame de Villette, sœur de Constant

[1] Le père de l'auteur des *Maximes*.

d'Aubigné, l'ayant visité dans sa prison, fut touchée de sa détresse, et elle emmena ses trois enfans dans son château de Murçay, où Françoise fut nourrie. Madame d'Aubigné redemanda bientôt sa fille, et elle lui fut ramenée à Bordeaux, au Château-Trompette, où d'Aubigné venoit d'être transféré.

La jeune Françoise passa ses premières années dans cette forteresse; elle a depuis raconté que jouant avec la fille du concierge, qui avoit un ménage en argent, celle-ci lui reprocha de n'être pas aussi riche qu'elle. « Cela est vrai, répondit-elle, « mais je suis demoiselle, et vous ne l'êtes « pas »; laissant déjà entrevoir ce sentiment de sa propre dignité, qui étoit le fond de son caractère, et qui l'a dirigée dans les circonstances les plus délicates de sa vie.

D'Aubigné sortit de prison en 1639, et ne voulant pas abjurer le calvinisme, comme il l'avoit promis, il partit pour la Martinique. Pendant la traversée, Françoise d'Aubigné tomba si gravement malade qu'on la tint pour morte; on alloit

l'ensevelir dans les flots, quand sa mère crut s'apercevoir qu'elle conservoit encore un reste de chaleur. Madame de Maintenon racontant devant l'évêque de Metz cette circonstance de sa vie, le prélat lui dit : « Madame, on ne revient pas de si loin pour peu de chose ».

Les affaires de Constant d'Aubigné prirent d'abord à la Martinique une face plus heureuse ; mais, pendant un voyage que sa femme fit en France, pour réclamer des biens sur lesquels il avoit conservé des droits, il joua et perdit tout ce qu'il avoit acquis en Amérique. Madame d'Aubigné ne put rien terminer, et ils furent réduits à subsister des appointemens d'une simple lieutenance. Cette femme courageuse et d'une austère vertu se consacra tout entière à l'éducation de ses enfans, et surtout de sa fille, qui donnoit déjà d'heureuses espérances. Elle lui faisoit lire dans Plutarque l'histoire des grands hommes de l'antiquité, et elle l'entretenoit souvent des exploits d'Agrippa d'Aubigné, et de la familiarité dont Henri IV avoit honoré ce héros, faisant ainsi germer dans

l'ame de Françoise le sentiment des devoirs que lui imposoient le nom et l'illustration de son aïeul.

Constant d'Aubigné mourut vers 1645, peu de temps après le retour de sa femme, ne laissant aucune ressource à sa famille. Madame d'Aubigné, revenue en France, ne put refuser à madame de Villette de lui confier de nouveau sa jeune fille; elle n'y consentit cependant qu'avec un regret extrême, et pour obéir à l'impérieuse loi de la nécessité. Elle craignoit pour les principes religieux de Françoise, et elle eut en effet la douleur de lui voir embrasser le calvinisme, dont madame de Villette faisoit profession.

Mademoiselle d'Aubigné trouva dans le château de Murçay de fréquentes occasions de se livrer au penchant qu'elle avoit naturellement de soulager les malheureux: elle y distribuoit souvent d'abondantes aumônes, au nom de sa tante, pour les vertus de laquelle elle conserva toujours tant de vénération, que, pressée d'abjurer l'hérésie, et convaincue sur les principaux points de dissidence, elle résistoit encore

et ne vouloit se rendre qu'à condition qu'on ne l'obligeroit pas de croire que sa tante seroit damnée.

Madame de Neuillan, pour faire sa cour à la reine-mère, et peut-être aussi à la prière de madame d'Aubigné, obtint un ordre pour retirer Françoise d'Aubigné des mains de madame de Villette. On employa tous les moyens pour ramener Françoise à la religion de sa mère, mais les exhortations et les conférences demeurèrent long-temps infructueuses. Madame de Neuillan résolut de la vaincre par les humiliations, et mademoiselle d'Aubigné, reléguée parmi les domestiques, fut chargée des détails les plus abjects. « Je com« mandois dans la basse cour, disoit-elle « depuis, et c'est par ce gouvernement « que mon règne a commencé ».

On finit cependant par sentir l'inconvenance de ce traitement, et mademoiselle d'Aubigné fut mise au couvent des Ursulines de Niort, où, après une longue résistance, elle finit par faire son abjuration. De ce moment madame de Villette refusa d'acquitter sa pension, les re-

ligieuses ne purent la garder gratuitement, et madame de Neuillan ne voulant faire aucun sacrifice, la jeune Françoise d'Aubigné revint auprès de sa mère, qui, forcée de plaider contre la famille de son mari, étoit réduite à chercher sa subsistance dans le travail de ses mains. La douleur d'avoir obtenu pour tout dédommagement une pension de deux cents livres, eut bientôt conduit au tombeau madame d'Aubigné.

Restée seule, Françoise d'Aubigné, tout entière à sa douleur, se renferma pendant trois mois dans une petite chambre à Niort. Son abjuration ne lui permettoit pas de se rendre chez madame de Villette, calviniste très zélée; elle fut donc obligée de se réfugier auprès de madame de Neuillan, qui ne recueillit la jeune orpheline que pour l'abreuver de nouvelles amertumes.

Placée au couvent des Ursulines de la rue St-Jacques de Paris, mademoiselle d'Aubigné y fit sa première communion.

Elle rencontra chez madame de Neuillan le chevalier de Méré, homme d'un esprit

fin et délicat, mais plein de vanité et d'affectation, qui se chargea de lui *apprendre* le monde, et les belles manières qui distinguoient alors les *précieuses*[1]. Méré fit le premier connoître dans les cercles mademoiselle d'Aubigné, qu'il appeloit la *jeune indienne*.

Madame de Neuillan, lorsqu'elle venoit à Paris, conduisoit souvent sa pupille chez l'abbé Scarron, où se réunissoit ce que la ville et la cour offroient de plus spirituel. Scarron étoit difforme; des infirmités prématurées l'avoient privé de l'usage de ses membres, mais son esprit n'avoit rien perdu de son enjouement; le burlesque, qui est aujourd'hui le synonyme du ridicule, faisoit encore l'amusement de la bonne compagnie : ce poète étoit d'ailleurs d'une famille de robe, ancienne et

[1] Ce mot se prenoit encore en bonne part; il signifioit les personnes qui avoient le bel usage du monde. Molière, en 1659, ne mit sur le théâtre que les *précieuses ridicules*, mais le public enveloppa toutes les *précieuses* dans la même disgrâce.

considérée. Touché de la situation dans laquelle il voyoit mademoiselle d'Aubigné, il lui offrit de payer sa dot, si elle vouloit entrer en religion, ou de l'épouser. Elle préféra ce dernier parti, et ils furent unis vers l'année 1651 [1].

Si ce mariage ne lui donnoit pas un époux, au moins mademoiselle d'Aubigné y trouva-t-elle un protecteur et un ami. « Vous savez, écrivoit-elle à son frère, « que je n'ai jamais été mariée. » — « C'é-« toit, disoit-elle encore, une union où le « cœur entroit pour peu de chose, et le « corps en vérité pour rien. » Madame Scarron, d'abord timide, bientôt aimable et spirituelle, donna un nouvel agrément aux réunions qui avoient lieu chez son mari. En sa présence, les propos, sans rien perdre de leur gaîté, devinrent plus décents. Son maintien modeste et réservé imposoit aux plus hardis. « Elle

[1] Cette époque est incertaine. Le mariage eut lieu en 1650 ou en 1651. Segrais dit positivement que ce mariage eut lieu en 1650. (*Mémoires Anecdotes*, p. 150. Amsterdam, 1723.)

« passoit ses carêmes, dit madame de Cay-
« lus, à manger un hareng, au bout de la
« table, et se retiroit aussitôt dans sa
« chambre, parcequ'elle avoit compris
« qu'une conduite moins exacte et moins
« austère, à l'âge où elle étoit, feroit que
« la licence de cette jeunesse n'auroit plus
« de frein, et deviendroit préjudiciable à
« sa réputation ». — « Je n'étois pas alors
« assez heureuse pour agir uniquement
« pour Dieu, disoit depuis madame de
« Maintenon, mais je voulois être esti-
« mée; l'envie de me faire un nom étoit
« ma passion. » Scarron apprécioit le mé-
rite de sa femme; il la consultoit sur ses
ouvrages, et à sa prière il consentit sou-
vent à retrancher des passages qui auroient
blessé les mœurs. Scarron étoit fort libre
dans ses discours, mais Segrais nous as-
sure qu'au bout de trois mois de mariage,
sa femme « l'avoit déjà corrigé de bien des
« choses [1]. » Il ne fut pas non plus inutile
pour Françoise d'Aubigné de se trouver

[1] *Mémoires Anecdotes* de Segrais, p. 159.

ainsi placée au milieu des hommes les plus spirituels de son temps ; elle y devint une personne accomplie ; aussi Segrais disoit-il que madame de Maintenon étoit redevable à Scarron de son esprit et de son élévation [1].

Cependant les infirmités de Scarron devenoient chaque jour plus graves ; se voyant près de sa fin, il fit, en vers burlesques, son testament, dans lequel il lègue à sa femme le *pouvoir de se remarier* [2]; puis revenant à des sentiments plus sérieux, et refléchissant sur la position où elle alloit se trouver, il lui dit avec attendrissement : « Je vous prie de vous souve-« nir quelquefois de moi ; je vous laisse « sans biens : la vertu n'en donne pas, « cependant soyez toujours vertueuse. » Il mourut au mois de juin 1660 [3], ne

[1] *Mémoires Anecdotes*, p. 99.

[2] Testament de Scarron en vers burlesques, dans ses *œuvres*. Paris, Bastien, 1786, t. 1er, p. 135.

[3] Tous les biographes ont fixé la mort de Scarron au 14 octobre 1660, mais Segrais dit qu'il

laissant en effet à sa femme que des dettes et quelques amis.

Madame Scarron, alors âgée de vingt-cinq ans, étoit dans tout l'éclat de sa beauté; l'indigence où elle retomboit ranima les espérances de ceux qui faisoient profession de lui rendre des soins. Le surintendant Fouquet fit mettre sur sa toilette un écrin de grand prix, qui fut renvoyé avec indignation; Villarceaux, Barillon, Guilleragues, cherchèrent à lui plaire. On a dit que le premier y avoit réussi; mais, s'il existoit quelques doutes sur un point aussi délicat, ne devroient-ils pas disparoître devant l'amitié sans nuage qu'à toutes les époques madame de Villarceaux ne cessa de témoigner à madame de Maintenon [1] ?

mourut au mois de juin 1660, pendant une absence que fit Segrais pour le mariage du roi. Il rapporte une circonstance qui ne permet pas de douter de cette date. *Mémoires Anecdotes*, p. 149.

[1] Seroit-il vraisemblable, si des bruits injurieux avoient quelque fondement, qu'en faisant à la marquise de Villarceaux la relation de l'entrée

L'admiration qu'inspiroit la conduite de madame Scarron, parvint à la reine mère, qui, touchée du malheur et de la vertu d'une fille de condition réduite à une aussi grande pauvreté, continua en sa faveur la pension qu'elle faisoit au mari en qualité de *son malade*. Elle n'étoit que de 1500 livres; la reine la porta à deux mille [1]. Madame Scarron écrivoit à cette occasion à la maréchale d'Albret : « J'ai « bien promis à Dieu de donner aux pau- « vres le quart de ma pension ; ces cinq « cents livres de plus que n'avoit M. Scar-

du roi, madame Scarron eût tant insisté sur la bonne grace du marquis? « Je cherchois, dit-elle, « M. de Villarceaux, mais il avoit un cheval si « fougueux qu'il étoit à vingt pas de moi devant « que je le reconnusse. Il me parut fort bien; il « étoit des moins magnifiques, mais des plus ga- « lamment vêtus : de plus, il avoit un beau che- « val qu'il manioit bien; sa tête brune paroissoit « fort aussi, et on se récria sur lui quand il passa.» (*Lettre à madame de Villarceaux*, du 27 août 1660, rétablie d'après les manuscrits de mademoiselle d'Aumale.)

[1] *Mémoires Anecdotes* de Segrais, p. 148.

« ron, leur sont dues en bonne morale. »

Retirée au couvent des Hospitalières de la place Royale, madame Scarron « gou-« verna si bien ses affaires, qu'étant tou-« jours honnêtement vêtue d'étamine du « Lude...... bien chaussée, de beaux ju-« pons, du beau linge uni, sa pension et « celle de sa femme de chambre payées, « et ne brûlant que de la bougie, elle avoit « encore de l'argent de reste [1]. » » Elle ne « comprenoit pas alors, a-t-elle dit depuis, « qu'on pût appeler cette vie une vallée de « larmes [2]. »

Madame Scarron alloit souvent à l'hôtel d'Albret [3]. Le maréchal de ce nom l'avoit liée avec sa femme : « preuve certaine, « dit madame de Caylus, de la vertu qu'il « avoit reconnue dans madame Scarron ;

[1] *Souvenirs de Caylus.*

[2] *Ibid.*

[3] Cet hôtel est situé rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n° 7. Il a porté depuis l'année 1741, le nom d'hôtel du Tillet. (*Voyez les recherches de Jaillot sur la ville de Paris. Quartier Saint-Antoine*, p. 76.)

« car les maris de ce temps-là, quelque « galants qu'ils fussent, n'aimoient pas « que leurs femmes en vissent d'autres « dont la réputation eût été entamée [1]. » Cette maréchale, respectable par sa conduite et par son caractère, manquoit absolument d'esprit; mais madame Scarron pensoit qu'à son âge, « il valoit mieux s'en-« nuyer avec de telles femmes, que de se « divertir avec d'autres [2]. » « Je me con-« trariois dans tous mes goûts, disoit-elle « plus tard, mais cela me coûtoit peu « quand j'envisageois ces louanges et cette « réputation qui devoient être les fruits « de ma contrainte : c'étoit là ma folie. Je « ne me souciois point des richesses; j'étois « élevée de cent piques au-dessus de l'in-« térêt : je voulois de l'honneur [3]. »

Madame Scarron rencontroit chez la maréchale d'Albret, mesdames de La Fayette, de Coulanges et de Sévigné, de Thianges et de Montespan, mademoiselle de Pons, qui épousa depuis le marquis

[1] *Souvenirs de Caylus.*

[2] *Ibid.*

[3] IV[e] *Entretien.*

d'Heudicourt, la marquise de Sablé, et le duc de La Rochefoucauld, auquel, en 1666, elle faisoit dire par Ninon, que « le livre de Job et ses *Maximes* [1] étoient « devenus ses seules lectures. » Elle fréquentoit aussi l'hôtel de Richelieu, dont l'abbé Testu étoit le Voiture; et, par les grâces de son esprit, et la sûreté de son jugement, elle ajoutoit encore à l'agrément de ces cercles choisis. « Outre qu'elle est « belle, et de cette beauté qui plaît toujours, « écrivoit le chevalier de Méré, elle est « reconnoissante, secrète, douce, fidèle à « l'amitié, et ne fait usage de son esprit « que pour amuser les autres. »

En se comptant pour rien, madame de Maintenon s'attacha particulièrement les personnes de son sexe : « Les femmes m'ai-« moient, disoit-elle, parce que j'étois « douce dans la société, et que je m'occu-« pois beaucoup plus des autres que de « moi-même [2]. » Aussi parvint-elle, étant encore très jeune, à obtenir la considéra-

[1] La première édition des *Maximes* parut en 1665.

[2] IVe *Entretien*.

tion la plus flatteuse. Souvent ses amis la tiroient à l'écart pour l'instruire de leurs projets, l'entretenir de leurs craintes ou de leurs espérances, ou pour lui demander des conseils qui pussent les diriger dans les occasions délicates. Madame de Chalais, depuis princesse des Ursins, qui n'obtenoit pas le même succès, en conçut de la jalousie.

Les amis de madame Scarron, regrettant de la voir dans une position aussi précaire, cherchèrent à la marier avec un homme de cour, riche, mais débauché, dont le nom est resté inconnu : mais, au risque de leur déplaire, elle refusa de s'allier à un homme qu'elle n'auroit pu estimer. La mort d'Anne d'Autriche vint, au mois de janvier 1666, renouveler les anxiétés de madame Scarron, sans exciter en elle le regret d'avoir renoncé à cet établissement. « Je le jure en la présence de « Dieu, écrivoit-elle à la duchesse de Ri- « chelieu, quand même j'aurois prévu la « mort de la reine, je n'aurois point ac- « cepté ce parti : j'aurois mieux aimé ma « liberté ; j'aurois respecté mon indigence. « Mes amis sont bien cruels, madame, ils

« me blâment d'avoir rejeté les proposi-
« tions d'un homme riche et de condition,
« à la vérité, mais sans esprit et sans mœurs.
« J'ai dit à ce sujet à madame la maréchale
« d'Albret, tout ce que j'ai pu trouver de
« plus fort et de plus sensé ;...... à la vé-
« rité, je n'aurois pas aujourd'hui à regret-
« ter la perte de la pension qui me faisoit
« subsister ; mais Dieu y pourvoira ; et j'au-
« rois à présent à regretter ma solitude,
« ma liberté, mon repos, biens que Dieu
« ne pourroit me rendre sans miracle. Si
« le refus étoit à faire, je le ferois encore,
« malgré la profonde misère dont il plaît
« au ciel de m'éprouver. Je me suis bien
« consultée ; j'ai tout considéré, tout pesé,
« tout vu. Je ne suis pas coupable, ma-
« dame : je ne suis que malheureuse, et
« c'est bien assez [1]. » Ninon de Lenclos fut
la seule des amies de madame Scarron
qui ne la blamât point. « Que pensez-vous,
« lui écrivoit-elle, de la comparaison qu'on
« a osé me faire de cet homme à M. Scar-
« ron ? O Dieu ! quelle différence ! sans

[1] Lettre du 3 mars 1666.

« fortune, sans plaisirs, il attiroit chez moi « la bonne compagnie; celui-ci l'auroit « haïe et éloignée. M. Scarron avoit cet « enjouement que tout le monde sait, et « cette bonté d'esprit que presque personne « ne lui a connue; celui-ci ne l'a ni brillant, « ni badin, ni solide; s'il parle, il est ridi-« cule. Mon mari avoit le fonds excellent; « je l'avois corrigé de ses licences; il n'é-« toit ni fou ni vicieux par le cœur; d'une « probité reconnue, d'un désintéressement « sans exemple..... Assurez ceux qui attri-« buent mon refus à un engagement, que « mon cœur est parfaitement libre, veut « toujours l'être, et le sera toujours [1]. » On eut l'injustice de s'éloigner de madame Scarron; le maréchal d'Albret, Ninon, l'abbé Testu, restèrent, pour ainsi dire, seuls fidèles à l'amitié. Le dernier rédigea pour elle des placets au roi, qui ne furent pas lus. « Oh! si j'étois dans la faveur, « écrivoit madame Scarron à madame de « Chantelou, que je traiterois différemment « les malheureux! qu'on doit peu compter

[1] Lettre du 8 mars 1666.

« sur les hommes! quand je n'avois besoin « de rien, j'aurois obtenu un évêché; quand « j'ai besoin de tout, tout m'est refusé. « Madame de Chalais m'a offert sa protec- « tion, mais du bout des lèvres; madame de « Lyonne [1] m'a dit : *je verrai, je parlerai*, « du ton dont on dit le contraire. Tout « le monde m'a offert ses services, et per- « sonne ne m'en a rendu. Le duc *(de Riche- « lieu)* est sans crédit, le maréchal *(d'Al- « bret)* occupé à demander pour lui-même; « enfin, madame, il est très sûr que ma « pension ne sera point rétablie [2]. »

Ne conservant plus d'espoir d'obtenir en France une existence convenable, madame Scarron écouta la proposition qu'on lui fit de s'attacher à la princesse de Nemours, qui alloit épouser Alphonse VI, roi de Portugal. Après avoir beaucoup balancé, elle finit par s'y déterminer; on le voit par cette lettre écrite à mademoiselle d'Artigny : « Notre princesse est riche et bonne,

[1] Paule Payen, comtesse de Lyonne, femme du secrétaire d'Etat chargé des affaires étrangères.

[2] Lettre du 26 avril 1666.

« elle a été élevée ici et elle aimera tout ce « qui en est; je ne serai pas mal à la cour..... « à Lisbonne il y a plus de société qu'on ne « dit, et les chaleurs n'y sont pas excessi- « ves; enfin on m'y promet toutes sortes « d'agréments. Et que quitté-je ici? des « amis à qui je suis à charge, des gens qui « ne savent pas servir l'infortune. Le ma- « réchal d'Albret est le seul qui me reste, « mais les choses sont bien changées : au- « trefois mon ami, il est aujourd'hui mon « protecteur. Il a bien voulu s'intéresser « pour moi auprès de madame de Montes- « pan; ménagez-moi, je vous prie, l'hon- « neur de lui être présentée..... Que je « n'aie point à me reprocher d'avoir quitté « la France, sans en avoir revu la mer- « veille [1]. » Madame Scarron fut présentée

[1] Lettre du 30 juin 1666. Quelques biographes, suivis par M. Auger, reprochent à madame Scarron l'empressement qu elle témoigna pour voir une femme qui *vivoit dans un double adultère*. Cette accusation est injuste : la beauté de madame de Montespan la rendoit la *merveille* de la cour; mais si le roi l'aimoit, c'étoit encore en secret.

à madame de Montespan ; nous lui laisserons raconter cet évènement, qui décida de toute sa vie. « Ces jours passés, madame « de Thianges me présenta à sa sœur, lui « disant que je devois partir incessamment « pour Lisbonne. — Pour Lisbonne, dit-« elle, mais cela est bien loin ; il faut rester « ici : Albret m'a parlé de vous, je connois « tout votre mérite. — J'aimerois bien « mieux, disois-je en moi-même, qu'elle « connût ma misère ; je la lui peignis, mais « sans me ravaler..... Je lui dis que ma pen-« sion étoit supprimée; que j'avois sollicité « en vain M. Colbert; que mes amis avoient « inutilement présenté des placets au roi; « que j'étois obligée de chercher hors de « ma patrie une subsistance honnête..... « Enfin, madame de La Fayette auroit été « contente du *vrai* de mes expressions et « de la brièveté de mon récit. Madame de « Montespan en parut touchée, et m'en « demanda le détail dans un mémoire « qu'elle se chargea de présenter au roi..... « j'ecrivis à la hâte mon placet, et j'en fus « aussi contente que si notre abbé [1] y

[1] L'abbé Testu.

« avoit mis tout son esprit..... Le roi l'a, « dit-on, reçu avec bonté; peut-être la main « qui l'a offert l'aura rendu agréable. M. de « Villeroi s'est joint à elle; c'est presque le « seul homme de ma connoissance que je « n'avois pas prié de me servir, et le seul « qui m'ait servie. Enfin ma pension est « rétablie sur le même pied que la feue « reine me l'avoit accordée..... J'irai demain « remercier madame de Montespan et « M. d'Alincourt *(Villeroy)* [1]. » Présentée par madame de Montespan, madame Scarron remercia le roi, qui, joignant la grâce au bienfait, lui dit : « Madame, je vous ai « fait attendre long-temps, mais vous avez « tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce « mérite auprès de vous [2]. »

Le père Bourdaloue étant venu, en 1669, prêcher à Paris pour la première fois, il fit sur madame Scarron une si profonde impression, qu'elle résolut de s'éloigner

[1] Lettre à madame de Chantelou, du 11 juillet 1666.

[2] Voltaire. *Siècle de Louis XIV*, ch. 27. Il tenoit ce mot du cardinal de Fleuri.

peu à peu du monde, et se mit sous la direction de l'abbé Gobelin. Cet ecclésiastique avoit pour maxime, que la dévotion doit exclure tous les plaisirs.

Voyant que sa pénitente étoit recherchée dans la société, il lui enjoignit de garder le silence. « Il m'a ordonné, écrivoit-« elle, de me rendre ennuyeuse en com-« pagnie, pour mortifier la passion qu'il a « aperçue en moi de plaire par mon es-« prit : j'obéis; mais, voyant que je bâille « et que je fais bâiller les autres, je suis « quelquefois prête à renoncer à la dévo-« tion [1]. » Heureusement pour ses amis, madame Scarron ne persista pas longtemps dans cette nouvelle espèce d'abnégation; l'abbé Gobelin ne lui défendit plus d'être aimable, et madame de Maintenon se permit même de se venger de lui par une innocente raillerie, qu'elle glissa dans une *Conversation* sur la *dévotion* qui fut récitée par les demoiselles de St-Cyr, devant l'abbé Gobelin [2]. Parvenu au faîte de la

[1] Lettre à l'abbé Testu, du 15 novembre 1669.

[2] Nous avons retrouvé cette pièce. Elle

considération et des grandeurs, elle se trouva si importunée du respect profond que sa nouvelle situation inspiroit à ce directeur, qu'elle crut devoir faire un autre choix. « Je m'adressai, dit-elle, pendant « quelque temps au père Bourdaloue, mais « ce saint et savant prédicateur me déclara « qu'il ne pouvoit me voir que tous les six « mois, à cause de ses sermons... En me « privant du père Bourdaloue, je re- « doublai d'estime pour lui, car la di- « rection de ma conscience n'étoit point à « dédaigner [1]. » Madame de Maintenon donna sa confiance à Godet-Desmarais, qui devint ensuite évêque de Chartres.

Depuis environ deux ans, le roi aimoit en secret madame de Montespan : la duchesse de La Vallière, toujours maîtresse en titre, n'étoit plus l'objet unique de ses

fait partie des Conversations inédites que nous publions.

[1] VIII[e] *Entretien*. M. le marquis de Château-Giron a publié une *Instruction générale, donnée le* 30 *octobre* 1688, *par le père Bourdaloue à madame de Maintenon*. Paris 1819, in-18 de 36 pages. Ce précieux opuscule de l'un de nos plus

affections. La nouvelle favorite, honteuse de ses premiers pas dans le vice, cherchoit à voiler les marques d'une faveur dont elle rougissoit encore : il lui falloit une personne, capable tout à la fois de garder un grand secret et de diriger une éducation. Elle se souvint de madame Scarron, dont madame de Thianges se chargea de pressentir les dispositions. Vivonne et madame d'Heudicourt la pressèrent d'accepter; et le 24 mars 1669, elle répondit à cette dernière : « Si les enfants sont au roi, je le « veux bien; je ne me chargerois pas sans « scrupule de ceux de madame de Montes- « pan : ainsi il faut que le roi me l'or- « donne; voilà mon dernier mot....; c'est « une précaution que m'inspire la prudence. « Il y a trois ans que je n'aurois pas eu « cette délicatesse, mais depuis j'ai appris « bien des choses qui me la prescrivent « comme un devoir [1]. » Une prière de

grands prédicateurs, a été réimprimé, en 1820, dans la *Bibliothèque des dames chrétiennes*, à la suite du *Combat spirituel*.

[1] Aussi n'appeloit-elle plus madame de Montespan *la merveille de la France*.

Louis XIV leva tous les obstacles, et madame Scarron se chargea des enfants.

Le premier naquit en 1669; il ne vécut que trois ans. Madame Scarron le pleura; ce qui fit dire au roi : « Elle sait « bien aimer; il y auroit du plaisir à être « aimé d'elle. » Le duc du Maine, né en 1670, fut suivi du comte du Vexin, de mademoiselle de Nantes et de mademoiselle de Tours. On donna à madame Scarron une maison auprès de Vaugirard, des domestiques, des chevaux; et afin de mieux détourner l'attention, elle fit élever chez elle la petite d'Heudicourt, depuis marquise de Montgon. Il n'appartient qu'à madame Scarron de faire connoître la vie mystérieuse qu'elle menoit : « Je « montois à l'échelle pour faire l'ouvrage « des tapissiers et des ouvriers, parce- « qu'il ne falloit pas qu'ils entrassent; les « nourrices ne mettoient la main à rien, « de peur d'être fatiguées et que leur lait « ne fût moins bon. J'allois souvent de « l'une à l'autre, à pied, déguisée, por- « tant sous mon bras du linge, de la « viande; et je passois quelquefois les

« nuits chez l'un de ces enfants malade,
« dans une petite maison hors de Paris.
« Je rentrois chez moi le matin par une
« porte de derrière; et, après m'être ha-
« billée, je montois en carrosse par celle
« de devant, pour aller à l'hôtel d'Albret
« ou de Richelieu, afin que ma société
« ordinaire ne sût pas seulement que j'a-
« vois un secret à garder. On le sut : de
« peur qu'on ne le pénétrât, je me faisois
« saigner pour m'empêcher de rougir [1].»
Mesdames de Coulanges et de Sévigné donnent aussi quelques détails sur cette vie retirée. « Pour madame Scarron,
« écrivoit la première, c'est une chose
« étonnante que sa vie : aucun mortel,
« sans exception, n'a de commerce avec
« elle ; j'ai reçu une de ses lettres, mais
« je me garde bien de m'en vanter à
« cause des questions infinies que cela at-
« tire[2]. » « Nous trouvâmes plaisant, écri-
« voit madame de Sévigné, d'aller remener

[1] XI[e] *Entretien.*

[2] Lettre de madame de Coulanges, du 26 décembre 1672.

« madame Scarron, à minuit, au fin fond
« du faubourg St-Germain, fort au delà
« de madame de La Fayette, quasi auprès
« de Vaugirard, dans la campagne; une
« belle et grande maison où l'on n'entre
« point; il y a un grand jardin, de beaux
« et grands appartements; elle a un car-
« rosse, des gens et des chevaux : elle
« est habillée modestement et magnifi-
« quement, comme une femme qui passe
« sa vie avec des personnes de qualité. [1] »

Madame Scarron conduisoit quelquefois les enfants à la cour. Elle raconte qu'étant un jour restée dans l'antichambre, elle fit entrer la nourrice chez madame de Montespan. Le roi demanda à la villageoise à qui appartenoient ces enfants? « Ils sont sûrement, répondit-elle,
« à la dame qui demeure avec nous; j'en
« juge par les agitations où je la vois au
« moindre mal qu'ils ont. » — « Mais qui
« croyez-vous en être le père, reprit le
« roi? Je n'en sais rien, repartit la nour-
« rice; mais je m'imagine que c'est quel-

[1] Lettre du 4 décembre 1673.

« que duc, ou quelque président au par-
« lement. » — « La belle dame, dit
« madame Scarron, est enchantée de cette
« réponse, et le roi en a ri aux larmes [1]. »
Peu de mois après (mars 1673), le roi
parcourant l'état des pensions, trouva deux
mille livres au nom de madame Scar-
ron ; il écrivit deux mille écus [2]. Quand
les enfants furent plus grands, Madame
Scarron les suivit à la Cour.

Madame de Montespan l'avoit goûtée :
vive et pleine de ces saillies qui n'apparte-
noient qu'aux Mortemar, cette femme spi-
rituelle avoit apprécié la raison toujours
sûre, l'esprit juste et orné, qui distin-
guoient principalement madame Scarron.
Toutes les deux trouvoient un plaisir égal
à s'entretenir. Le roi, qui savoit par ma-
dame de Montespan, que la gouvernante
de ses enfants brilloit dans les hôtels d'Al-
bret et de Richelieu, où l'esprit n'étoit

[1] Lettre à madame d'Heudicourt, du 24 dé-
cembre 1672.

[2] Lettre de madame de Coulanges, du 20 mars
1673.

pas toujours exempt d'affectation, éprouva d'abord quelque prévention à l'égard de madame Scarron, qu'il considéroit comme une *précieuse*. « Je déplaisois fort au roi « dans les commencements, disoit-elle « depuis ; il me regardoit comme un bel « esprit, à qui il falloit des choses subli- « mes, et qui étoit très-difficile à tous « égards. Madame d'Heudicourt lui ayant « dit sans malice, au retour d'une prome- « nade, que madame de Montespan et « moi avions parlé devant elle d'une ma- « nière si relevée qu'elle nous avoit per- « dues de vue ; cela lui déplut si fort qu'il « ne put s'empêcher de le marquer, et je « fus obligée d'être quelque temps sans « paroître devant lui [1]. » Si le roi faisoit mention d'elle à madame de Montespan, il ne l'appeloit plus que *votre bel-esprit*. Cependant il revint peu à peu de ce préjugé défavorable ; et il comprit si bien, dit madame de Caylus, que l'on pouvoit aimer la conversation de madame Scarron, qu'en ayant conçu une sorte de jalou-

[1] XIe *Entretien*.

sie, il exigea de madame de Montespan la promesse de ne point causer avec elle, le soir, après qu'il l'auroit quittée. Madame Scarron voyant qu'on ne lui répondoit plus que par des monosyllabes : « J'en« tends, dit-elle en se retirant ; ceci est « un sacrifice ! » Charmée de sa pénétration, madame de Montespan la retint, et les entretiens n'eurent plus de terme.

Madame Scarron, chargée plus particulièrement de l'éducation du duc du Maine que de celle des autres enfans, le conduisit *incognito* à Anvers, au mois d'avril 1674. Une jambe du jeune prince avoit éprouvé un raccourcissement auquel on croyoit qu'un médecin hollandois pourroit remédier. Il n'y parvint cependant pas; et l'année suivante madame Scarron mena son élève aux eaux de Barèges, où il n'obtint que peu de soulagement. Cet enfant donnoit chaque jour des preuves plus surprenantes d'un esprit prématuré. Le roi l'ayant trouvé raisonnable : « Il « faut bien que je le sois, répondit le « jeune prince ; j'ai une dame auprès de « moi, qui est la *raison* même. — Allez

« lui dire, reprit le roi, que vous lui don-
« nerez ce soir cent mille francs pour vos
« dragées. [1] »

Au retour d'Anvers, madame de Montespan pria le roi d'admettre madame Scarron dans son cercle particulier. Louis XIV, par complaisance pour sa maîtresse, ne s'y refusa pas. Humilié de ce que sa première éducation avoit été négligée, il craignoit de rencontrer dans les autres, et surtout chez une femme, une supériorité qui le blessoit.

Ici commencent les brouilleries qui firent long-temps le malheur de madame Scarron. Madame de Montespan, impérieuse et inégale, vouloit être obéie dans tout ce qui touchoit à l'éducation de ses enfants : madame Scarron, ne reconnoissant que le roi pour maître, vouloit être traitée comme une amie; et elle demandoit avec instance qu'on lui permît d'aller, loin de la cour, chercher le repos. Chaque jour il falloit réconcilier deux femmes qui ne pouvoient ni vivre ensem-

[1] Lettre 1re à madame de Saint-Géran.

ble ni se séparer. Fatigué de ces tracasseries domestiques, Louis XIV finit par dire à madame de Montespan : « Si elle vous » déplaît, que ne la chassez-vous ? n'ê- » tes-vous pas la maîtresse ? [1] » Ce mot humiliant, que madame de Montespan se garda bien de taire, jeta madame Scarron dans le désespoir : elle déclara qu'elle alloit se retirer, puisque le roi la livroit aux caprices de madame de Montespan. Celle-ci craignit de la perdre; et il fallut que le roi se chargeât lui-même du soin d'apaiser madame Scarron : il n'y parvint qu'en lui promettant qu'à l'avenir elle ne rendroit compte qu'à lui seul de l'éducation des jeunes princes.

Conservant le désir de quitter la cour [2], madame Scarron acheta, avec les bienfaits du monarque, au mois de décembre 1674, la terre de Maintenon, qui fut érigée en marquisat, en 1688. Le roi, peu

[1] *Mémoires de La Fare.*

[2] Elle écrivoit à l'abbé Gobelin, le 6 août 1674 : « Je demeure ferme dans le dessein de les « quitter à la fin de l'année. »

de jours après, l'appela madame *de Maintenon*; et depuis elle n'a plus porté d'autre nom. « Il est vrai, écrit-elle à madame de « Coulanges, que le roi m'a nommée ma-« dame *de Maintenon*, que j'ai eu l'imbé-« cillité d'en rougir, et tout aussi vrai « que j'aurois de plus grandes complai-« sances pour lui, que celle de porter le « nom d'une terre qu'il m'a donnée [1]. »

Le roi et madame de Montespan, troublés par les prédications de la semaine sainte de l'année 1675 [2], résolurent de se séparer; et madame de Montespan quitta la cour. Le roi fit appeler madame de Maintenon, pour connoître jusqu'aux plus légères circonstances de ce départ. Celle-

[1] Quand sa faveur fut plus déclarée, les courtisans l'appelèrent *madame de Maintenant*. (*V*. la lettre de madame de Sévigné, du 18 septembre 1680.)

[2] Ce ne fut pas en 1676, comme Rulhière a cherché à l'établir. (*V*. l'*Histoire de Bossuet*, par M. le cardinal de Bausset, t. II, note de la page 53, et la note de la lettre 360 de mon édition des *Lettres de madame de Sévigné*, in-8°, t. II, p. 269.)

ci joignit ses efforts à ceux de Bossuet et de Montausier : elle exposa au roi, avec une fermeté respectueuse, combien de semblables attachements nuisoient à sa gloire. « Il vient un temps, lui disoit-elle, « où de longs regrets succèdent à de « courtes passions : jetez les yeux sur les « Carmélites, et voyez comme on s'en « punit. »

Louis XIV avoit déjà commencé à revenir des préventions qu'il avoit d'abord entretenues contre madame de Maintenon; les lettres, tout-à-la-fois nobles, simples et spirituelles, que celle-ci lui avoit écrites à l'occasion du duc du Maine, avoient appris au roi que cette femme tant redoutée étoit l'ennemie de l'affectation : cette conversation acheva de l'en convaincre; et la courageuse liberté de madame de Maintenon inspira au monarque un sentiment profond d'estime mêlée de respect. De ce moment, il rechercha les occasions de lui parler; et il paroît que de son côté, madame de Maintenon crut avoir reçu d'en-haut la mission de travailler à la conversion du roi : « Quand je

» commençai, disoit-elle, à voir qu'il ne
» me seroit peut-être pas impossible d'ê-
» tre utile au salut du roi, je commençai
» aussi à être convaincue que Dieu ne
» m'avoit amenée à la cour que pour cela,
» et je bornai là toutes mes vues [1]. »

L'année suivante, madame de Montespan alla aux eaux de Bourbon, et madame de Maintenon resta près du roi. Laissons madame de Sévigné faire elle-même le tableau de la nouvelle situation de celle qu'elle désigne comme l'*amie de l'amie*. « Parlons de l'*amie*, elle est en-
» core plus triomphante; tout est soumis
» à son empire; toutes les femmes-de-
» chambre de sa *voisine (madame de*
» *Montespan)* sont à elle; l'une lui tient
» le pot à pâte, à genoux devant elle;
» l'autre lui apporte ses gants; l'autre
» l'endort; elle ne salue personne [2]. »

Au retour de Bourbon, toutes les résolutions s'étant évanouies, madame de Montespan crut avoir repris son premier em-

[1] XIe *Entretien.*

[2] Lettre à sa fille, du 6 mai 1676.

pire; mais ni sa beauté, ni les agréments de son esprit, ne faisoient oublier madame de Maintenon, avec laquelle le roi continua d'avoir de fréquentes conversations : souvent il venoit chez la *maîtresse* pour y causer avec l'*amie*, et il avoit de la peine à dissimuler son regret, s'il ne l'y rencontroit pas. L'empressement de Louis XIV n'étoit plus le même; les soins qu'il donnoit encore étoient plutôt l'effet de l'habitude que l'expression d'un sentiment qui, une fois éteint, ne sait plus renaître. Madame de Ludres et ensuite mademoiselle de Fontanges, avoient trouvé le moyen de plaire : madame de Montespan ne cessoit de tourmenter le roi par les accès d'une jalousie inquiète; et souvent madame de Maintenon, appelée pour rétablir le calme, devenoit bientôt elle-même l'objet des hauteurs et des emportements de la maîtresse irritée. Chaque jour voyoit renaître des scènes nouvelles, qui faisoient regretter à madame de Maintenon de n'avoir pas pris plus tôt le parti de la retraite. « Je ne saurois comprendre, » écrivoit-elle à l'abbé Gobelin, que la

« volonté de Dieu soit que je souffre de
« madame de Montespan. Elle est inca-
« pable d'amitié, et je ne puis m'en pas-
« ser; elle ne sauroit trouver en moi les
« oppositions qu'elle y trouve, sans me
« haïr ; elle me redonne au roi comme il
« lui plaît, et m'en fait perdre l'estime :
« je suis avec lui sur le pied d'une *bi-*
« *zarre* qu'il faut ménager. Je n'ose lui
« parler seule, parce qu'elle ne me le
« pardonneroit pas ; et quand je lui parle-
« rois, ce que je dois à madame de Mon-
« tespan ne peut me permettre de parler
« contre elle : ainsi je ne puis apporter au-
« cun remède à ce que je souffre [1] »

Les emportements de madame de Montespan prirent encore un caractère plus grave. « Il se passe ici, dit ma-
« dame de Maintenon, des choses ter-
« ribles entre madame de Montespan et
« moi : le roi en fut hier témoin. » Cette lettre paroît se rapporter à une scène dont parle madame de Caylus. Elle dit que le roi, ayant trouvé madame de Montes-

[1] Lettre à l'abbé Gobelin, de 1676.

pan et madame de Maintenon fort échauffées, voulut connoître le sujet de leur discussion. « Si Votre Majesté veut passer « dans cette autre chambre, dit froide- « ment madame de Maintenon, j'aurai « l'honneur de le lui apprendre. » Le roi y alla, et elle lui peignit vivement l'injustice et la dureté de madame de Montespan envers elle; mais le roi, qui aimoit encore son ancienne maîtresse, tâcha de l'excuser, et calma cet orage. Il suffiroit de ces querelles, sans cesse renouvelées, pour justifier madame de Maintenon du reproche que lui font ses ennemis d'avoir engagé madame de Montespan à employer le ressort d'une dévotion mêlée de galanterie, pour mieux s'assurer du cœur du roi.

A l'époque du mariage de Mgr le dauphin (*janvier* 1680), le roi nomma Mme de Maintenon seconde dame d'atours de madame la Dauphine. De ce moment, libre du joug de madame de Montespan, madame de Maintenon eut à la cour une existence indépendante, et son crédit continua de s'augmenter. « On me mande, écrit

« madame de Sévigné, que les conversa-
« tions de Sa Majesté avec madame de
« Maintenon ne font que croître et em-
« bellir; qu'elles durent depuis six heures
« jusqu'à dix; que la bru y va quelquefois
« faire une visite assez courte; qu'on les
« trouve chacun dans une grande chaise,
« et qu'après la visite finie, on reprend le
« fil du discours. Mon amie *(madame de
« Coulanges)* me mande qu'on n'aborde
« plus la Dame sans crainte et sans res-
« pect, et que les ministres lui rendent la
« cour que les autres leur font [1]. » —
« Nul autre ami, écrit-elle encore, n'a
« tant de soins et d'attentions que le roi
« en a pour elle; et, ce que j'ai dit bien
« des fois, elle lui fait connoître un *pays
« tout nouveau;* je veux dire le commerce
« de l'amitié et de la conversation, sans
« chicane et sans contrainte [2]. »

Voyant que le cœur du roi lui échappoit, madame de Montespan engagea le

[1] Lettre à sa fille, du 21 juin 1680. *Voyez* aussi les lettres des 5 et 9 juin de la même année.

[2] Lettre à la même, du 19 juillet 1680.

duc de Villars à demander la main de madame de Maintenon; piquée du refus de celle-ci, elle se réunit, pour la perdre, avec Louvois, Marsillac (depuis duc de la Rochefoucauld) et la duchesse de Richelieu. Ils l'accusèrent auprès de la reine de chercher à devenir la maîtresse du roi. « Il en auroit donc trois, dit un » jour madame de Maintenon. — Oui, » répondit madame de Montespan, moi, » de nom, cette fille (*mademoiselle de Fon-* » *tanges*) de fait, et vous de cœur [1]. » Tous les efforts de cette cabale furent inutiles. La reine estimoit madame de Maintenon; elle disoit hautement qu'elle n'avoit jamais été si bien traitée que depuis que cette *amie* du roi étoit en faveur. « La famille royale, écrivoit ma- » dame de Maintenon, vit dans une union » tout-à-fait édifiante; le roi s'entretient » des heures entières avec la reine; le don » qu'elle m'a fait de son portrait est tout » ce qu'il y a eu de plus agréable pour moi

[1] Lettre à madame de Saint-Geran, du 14 juin 1677.

« depuis que je suis à la cour : c'est dans « mon esprit une distinction infinie. Ma« dame de Montespan n'a jamais eu rien « de semblable [1]. »

La reine mourut, le 30 juillet 1683, dans les bras de madame de Maintenon. Celle-ci se retiroit, lorsque le duc de la Rochefoucauld, plus occupé de la douleur de son maître que de la haine qu'il portoit à la dame d'atours, la poussa dans l'appartement du roi, en disant : « Ce « n'est pas le temps de le quitter, il a be« soin de vous. » Elle ne resta que peu d'instans avec Louis XIV, et revint auprès de madame la dauphine, qu'elle suivit à Fontainebleau peu de jours après.

« Ce fut pendant ce voyage, dit ma« dame de Caylus, que la faveur de ma« dame de Maintenon parvint au plus « haut degré : je vis tant d'agitation dans « son esprit, continue-t-elle, que j'ai ju« gé depuis, qu'elle étoit causée par une « incertitude violente de son état, de ses

[1] Lettre à madame de Saint-Geran, du 1er novembre 1682.

» pensées, de ses craintes et de ses espé-
» rances; en un mot, son cœur n'étoit
» pas libre, et son esprit étoit fort agité...
» Le calme succéda à l'agitation, et ce fut
» à la fin du même voyage. »

Seroit-il permis de chercher, à l'aide de ce peu de mots, à pénétrer dans les sentiments secrets de madame de Maintenon? Son amour pour les grandes choses avoit trouvé à se satisfaire jusque là dans l'amitié du roi, la reconnoissance de la reine, l'estime de la France. A la mort de la princesse, l'ambition, que la Rochefoucauld qualifie d'*ardeur des grandes ames*[1], se réveilla dans madame de Maintenon : il ne restoit plus qu'un pas à faire: toutes ses pensées furent dirigées vers le moyen de le franchir. Les illusions la séduisirent; elle crut, parce qu'elle le désiroit, que Dieu lui inspiroit cette pensée pour maintenir le roi dans la piété. Son imagination lui peignit les amis qu'elle pourroit servir, les malheureux qu'elle soulageroit; et elle ne vit plus qu'une œuvre

[1] *Maximes*, 301.

méritoire dans une action dont la vanité étoit le mobile. Dès-lors elle reçut avec complaisance l'aveu de la tendresse du roi ; elle n'accorda rien à une amitié qui, chaque jour, prenoit davantage la teinte de la passion ; mais elle laissa entendre qu'elle ne refuseroit pas d'écouter des propositions qui pourroient se concilier avec la vertu. « A quarante-cinq ans, écri-
» voit-elle à madame de Frontenac, il
» n'est plus temps de plaire ; mais la vertu
» est de tout âge... Il n'y a que Dieu qui
» sache la vérité... Il me donne les plus
» belles espérances .. Je le renvoie toujours
» affligé et jamais désespéré... » Ce dernier mot peint madame de Maintenon ; si elle eût imposé silence à l'ambition, elle se fût retirée de la cour, pour ne pas rester plus long-temps exposée à la plus séduisante des tentations. Le roi l'aimoit ; il le lui dit : ils se donnèrent de mutuelles espérances ; et satisfaite de l'avenir qui s'ouvroit devant elle, madame de Maintenon retrouva le calme.

La place de dame d'honneur de madame la Dauphine étant devenue vacante

en 1684, le roi voulut y nommer madame de Maintenon; elle refusa cet honneur, et elle pria même le roi de n'en point parler; mais Louis XIV en instruisit la cour dès le soir même. Ce refus fit beaucoup de bruit; et comme le dit madame de Caylus : « On y vit plus de gloire que de mo-» destie. »

Le roi avoit résolu de ne point se remarier; il ne vouloit ni garder le célibat, ni vivre dans un état qui avoit long-temps troublé sa conscience : une union légitime, mais secrète, avec madame de Maintenon, lui parut de nature à concilier tant d'intérêts opposés. Il fit part de son projet à Louvois, qui, se jetant à ses pieds, le conjura d'y renoncer. Louis XIV, mécontent, lui ordonna de se retirer : on croit qu'il ne laissa pas ignorer cette circonstance à madame de Maintenon, qui » non-seulement pardonna à ce ministre, » dit Voltaire, mais apaisa le roi dans les » mouvements de colère que l'humeur » brusque de Louvois inspiroit quelque-» fois à son maître (1). »

[1] *Siècle de Louis XIV*, ch. XXVII.

On a dit que les époux avoient reçu la bénédiction nuptiale dans un des cabinets du roi, la nuit, des mains de M. de Harlay, archevêque de Paris, en présence du père La Chaise. Il paroît que les témoins furent Montchevreuil, le chevalier de Forbin et Bontemps. Louvois, dit-on, n'y fut pas appelé. L'époque de cette célébration est aussi incertaine que les circonstances qui l'ont accompagnée. St-Simon et madame de Caylus pensent qu'elle eut lieu dans l'hiver qui suivit immédiatement la mort de la reine. Il est plus probable que ce ne fut qu'en 1685 : Louis XIV n'eût pas offert à une femme qui lui auroit été unie, des fonctions qui l'auroient mise dans la dépendance de madame la Dauphine. Voltaire recule cette date jusqu'au mois de janvier 1686. Ce mariage restera toujours au nombre des faits dont on ne peut douter, quoiqu'il soit impossible d'en rapporter des preuves.

De ce moment, madame de Maintenon eut, dans le particulier, les prérogatives et les honorables distinctions qui ne pouvoient appartenir qu'à l'épouse du roi.

Elle occupoit, au haut du grand escalier de Versailles, un appartement de plain-pied avec celui du roi, et elle se plaçoit, à la chapelle, dans la tribune réservée à la reine. Le roi ne l'appeloit que *Madame*; et par le respect qu'il lui témoignoit, il donnoit l'exemple à toute la cour. Il passoit chez elle une partie de la journée; et elle y conservoit un fauteuil en sa présence : à peine se levoit-elle un instant quand Mgr le Dauphin, ou Monsieur, frère du roi, venoient lui rendre visite. Mais, en public, madame de Maintenon ne prenoit aucun rang; elle n'étoit plus qu'une personne de la cour. « Je l'ai « vue à Fontainebleau, dit Saint-Simon, « en grand habit chez la reine d'Angle-« terre, cédant absolument sa place, et se « reculant partout pour les femmes titrées, « pour les femmes même d'une qualité « distinguée... polie, affable, parlant « comme une personne qui ne prétend « rien, qui ne montre rien, mais qui en « imposoit fort. [1] »

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 70, éd. de Strasbourg, 1791.

Madame de Maintenon garda soigneusement le silence sur son état, dont elle ne parut trahir le secret que dans une seule occasion : s'étant présentée à la grille des Grandes Carmélites qu'il n'appartenoit qu'à nos reines de franchir, la supérieure lui dit : « Madame, vous savez « nos usages ; c'est à vous à décider. » — « Ouvrez toujours, ma mère, répon-« dit madame de Maintenon, ouvrez tou-« jours. » Ce n'étoit cependant pas comme reine qu'elle agissoit ainsi, car un bref donné par le pape Innocent XII, le 28 octobre 1692, l'autorisoit à entrer dans tous les monastères de France. Quant au roi, maître de son secret, il le laissa quelquefois échapper : Monsieur, étant entré chez lui, le trouva sur son lit, vêtu avec beaucoup de négligence, quoique madame de Maintenon fût présente. « Mon frère, dit-« il, à la manière dont vous me voyez « devant madame, vous pouvez bien pen-« ser ce qu'elle m'est. » Mignard avoit peint madame de Maintenon en sainte Françoise romaine : [1] il chargea madame

[1] *Voyez* la lettre de madame de Coulanges à

de Feuquières, sa fille, de demander au roi s'il pouvoit mettre au portrait un manteau doublé d'hermine, ce qui étoit la marque d'une haute dignité. « Oui, « répondit le roi ; sainte Françoise le mé-« rite bien. »

Par un retour naturel sur elle-même, les premières pensées de madame de Maintenon se portèrent sur les demoiselles nobles, peu avantagées de la fortune. Elle en avoit recueilli, en 1679, un certain nombre, à Ruel, dans un asile modeste. Le roi lui donna, en 1683, la maison de Noisy, dans le parc de Versailles; et en 1685, voulant participer à cette belle œuvre, il fit élever, à Saint-Cyr, la maison de Saint-Louis, la dota de revenus considérables, et la fonda pour y élever deux cent cinquante filles nobles et pauvres. Ce bel établissement a subsisté jusqu'à la révolution. Madame de Maintenon reçut le brevet de fondatrice, et elle fut déclarée par le roi et par l'évêque de Chartres supérieure perpétuelle de cette communauté,

madame de Sévigné, du 29 octobre 1694.

pour le temporel comme pour le spirituel: seulement elle obtint du roi de n'être pas nommée dans la médaille qui fut frappée pour consacrer le souvenir de cette fondation.[1] Elle rédigea elle-même le réglement des dames de Saint-Louis, qui a paru sous le nom et avec l'autorité de l'évêque de Chartres. Elle se réserva un appartement dans la maison de Saint-Cyr, où elle venoit souvent se reposer des fatigues de la cour. Sa plus douce occupation étoit de surveiller l'éducation des demoiselles; elle s'en occupoit même quelquefois elle-même, et ne craignoit pas de descendre dans les plus petits détails. « Rien ne m'est plus cher que mes enfants « de Saint-Cyr, disoit-elle; j'en aime tout, « jusqu'à leur poussière. Je m'offre avec « tous mes gens pour les servir; et je « n'aurois nulle peine à être leur servante, « pourvu que mes soins leur apprennent « à s'en passer.[2] » Racine, à sa prière,

[1] Xe *Entretien.*

[2] Lettres des 22 juillet et 25 octobre 1686.

composa pour la maison de Saint-Cyr ses belles tragédies d'Esther et d'Athalie.

Devenue l'épouse de Louis XIV, madame de Maintenon ne resta pas étrangère aux secrets de l'Etat. Le roi travailloit chez elle avec ses ministres; les plus grandes affaires étoient discutées et se décidoient en sa présence; souvent même le roi lui demandoit son avis, en ces termes: « Qu'en pense votre *Solidité?* » ou s'il n'étoit pas d'accord avec son ministre, il disoit en se retournant vers madame de Maintenon: « Consultons la *Raison.* » Elle eut ainsi sur les affaires publiques une influence qui n'a pas toujours été heureuse; elle se livra trop facilement au penchant de la reconnoissance ou de l'amitié, et à sa recommandation des emplois importants furent peut-être confiés à des hommes plus estimables qu'habiles; elle ne sut pas toujours se tenir à l'abri des préventions: des malheurs en furent la suite. Chamillard porté de l'administration de Saint-Cyr au double ministère des finances et de la guerre, Villeroi remplaçant Catinat disgracié, peuvent en être

des exemples : mais si elle fut trompée, si Louis XIV crut que d'un homme ordinaire il feroit un ministre habile ; que de son cabinet de Versailles il pourroit diriger les opérations de ses généraux, il y auroit de l'injustice à imputer à madame de Maintenon les résultats d'un faux système, et à lui reprocher des calamités publiques comme des fautes personnelles. Qui pourroit d'ailleurs assurer qu'elle n'ait pas souvent donné de bons conseils qui ne furent point suivis ? La tendresse presque maternelle que madame de Maintenon portoit au duc du Maine l'entraîna trop loin ; elle l'aveugla sur les véritables intérêts de l'Etat ; la cause des princes légitimés lui parut être celle de la France, et elle engagea Louis XIV à faire un testament qui ne devoit pas lui survivre.

Les protestants ont accusé madame de Maintenon d'avoir contribué à la révocation de l'édit de Nantes : l'Europe a retenti de leurs plaintes ; et la mémoire de cette femme illustre est encore aujourd'hui l'objet des malédictions des descendants des religionnaires réfugiés. Elle dé-

sira sans doute, comme la plupart de ses contemporains, de voir tous les Français réunis dans l'exercice de la même religion, à l'ombre du même sceptre. Ainsi que Louis XIV, elle crut trop légèrement aux nombreuses conversions que les gouverneurs de provinces ne cessoient d'annoncer : mais il fut toujours loin de sa pensée qu'il pût être permis d'employer la violence pour arracher des abjurations; et elle a été la première à blâmer ces *dragonades* qui accuseront éternellement la mémoire de Louvois. On la voit dans ses lettres arrêter le zèle inconsidéré de son frère. « Vous maltraitez les huguenots, lui écrit-« elle; ayez pitié de gens plus malheureux « que coupables : ils sont dans les erreurs « où nous avons été nous-mêmes, et d'où « la violence ne nous auroit jamais tirés... « Il faut attirer les hommes par la dou-« ceur et par la charité. » Elle écrit à madame de Saint-Geran, le 13 août 1684 : « Il ne faut point précipiter les choses; il « faut convertir, et non pas persécuter. » Elle prit même la défense des huguenots; mais le roi lui ayant dit qu'il sembloit

qu'un reste d'attachement pour son ancienne religion la faisoit agir, elle dut renoncer à des efforts inutiles. « Ru-« vigny [1] est intraitable, écrivoit-elle à « madame de Frontenac; il a dit au roi que « j'étois née calviniste, et que je l'avois été « jusqu'à mon entrée à la cour. Ceci m'en-« gage à approuver des choses fort oppo-« sées à mes sentiments. »

Rulhières a porté la prévention jusqu'à accuser madame de Maintenon d'avoir excité le roi à persécuter les huguenots, afin que M. d'Aubigné, son frère, [2] pût

[1] Henri, marquis de Ruvigny, depuis comte de Galloway, avoit été député à la cour par les protestants du royaume.

[2] Charles d'Aubigné, frère de madame de Maintenon, naquit en 1634; il n'eut avec sa sœur d'autre rapport que celui d'une même origine. Aimant le plaisir et la dissipation, il dépensoit follement les bienfaits que sa sœur obtenoit pour lui de la bonté du roi; une cupidité insatiable lui faisoit sans cesse former des désirs qui ne pouvoient être satisfaits. « Il y a dix ans, lui « écrivoit-elle, que nous étions bien éloignés l'un « et l'autre du point où nous sommes aujourd'hui.

acheter des terres à meilleur marché. Pour étayer cette calomnie, il réunit des lettres qui n'ont entre elles aucun

« Nos espérances étoient si peu de chose, que « nous bornions tous nos vœux à trois mille livres « de rente. Nous en avons à présent quatre fois « plus, et nos souhaits ne seroient pas encore « remplis !... Nous avons le nécessaire et le com- « mode; tout le reste n'est que cupidité. » « Que « mon état présent, lui écrit-elle ailleurs, ne « trouble point la félicité du vôtre. C'est une aven- « ture personnelle...qui ne se communique point.» D'Aubigné fut successivement gouverneur de Bet- fort, de Cognac, du Berri et d'Aigues-Mortes. Madame de Maintenon lui obtint le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, à la promotion de 1688; toutes ces grâces ne lui suffisoient point, il auroit voulu être maréchal de France ; madame de Maintenon lui écrivoit à ce sujet, le 27 septembre 1685 : « Je ne pourrois vous faire connétable, « quand je le voudrois; et quand je le pourrois, je « ne le voudrois pas. Je suis incapable de rien « demander de déraisonnable à celui à qui je « dois tout. » M. d'Aubigné épousa, en 1678, Geneviève Pietre, fille du procureur du roi de la ville de Paris. Il eut de ce mariage, une fille,

rapport. Après avoir écrit, en 1676, à l'abbé Gobelin que, résolue à quitter la cour, elle tâchoit d'obtenir encore quelque bienfait du roi, madame de Maintenon ajoute en plaisantant : « Je deviens « la plus intéressée créature du monde, « et je ne songe plus qu'à augmenter mon « bien. » Cinq ans après (le 22 octobre 1681) elle écrit à son frère, à qui elle venoit de faire obtenir une somme im-

que madame de Maintenon éleva comme la sienne. Elle la maria, en 1698, au comte d'Ayen, depuis maréchal de Noailles. Ce fut à cette occasion qu'elle donna à sa nièce sa terre de Maintenon, qui appartient encore aujourd'hui à la maison de Noailles. Spirituel, mais inconséquent, le comte d'Aubigné faisoit continuellement souffrir sa sœur par les plus ridicules incartades. Saint-Simon prétend même qu'il traitoit le roi de *beau-frère*. Madame de Maintenon finit cependant par obtenir de lui qu'il se retireroit dans la communauté de Saint-Sulpice, où l'on travailla sans fruit à lui donner une dévotion à laquelle il n'étoit pas appelé. On voit, dans le journal manuscrit de Dangeau, que d'Aubigné mourut à Vichi, le 22 mai 1703.

portante sur la ferme générale : « Cent « huit mille livres que vous toucherez me « consolent : vous ne sauriez mieux faire « que d'acheter une terre en Poitou ; elles « vont s'y donner par la fuite des hugue- « nots. » Et d'après ces deux passages, dont le second a été écrit quatre ans avant la révocation de l'édit de Nantes, Rulhières peint madame de Maintenon comme une femme qui, non contente de vendre son crédit, cherche, pour réussir dans une spéculation atroce, à sacrifier un million de Français. Ce brillant écrivain a plus d'une fois altéré les dates, et fait des rapprochements forcés, dans l'intérêt des systèmes qui l'avoient séduit.

Madame de Maintenon accueillit d'abord madame Guyon à Saint-Cyr ; mais cette dame y ayant répandu ses opinions sur le quiétisme, la fondatrice rompit avec elle tout commerce On a aussi reproché à madame de Maintenon d'avoir trop facilement abandonné Fénelon et Racine. A l'égard du premier, si la soumission qu'elle devoit comme épouse, l'obligea de ne plus voir un prélat qui avoit déplu

au roi, elle n'en prit pas moins une part très vive à son malheur. « Vous savez, « dit-elle, les peines que j'ai eues sur M. « de Cambrai ; j'en eus un si grand cha- « grin, que le roi, quoiqu'il m'en eût su « d'abord mauvais gré, ne put s'empê- « cher de me dire, en voyant mon afflic- « tion : — Eh bien, madame, il faudra « donc que nous vous voyions mourir « pour cette affaire-là [1] ! »

Saint-Simon fait un crime à madame de Maintenon d'avoir cherché à se faire déclarer reine. Ce désir auroit pu être dicté par la vanité; mais il pouvoit aussi provenir de la crainte d'être mise au rang des concubines : au reste, rien n'est moins prouvé que cette assertion. Nous ferons, à cet égard, connoître un document qui n'est pas sans quelque prix. C'est une réponse d'une dame de Saint-Cyr à La Beaumelle, qui l'avoit priée de consulter sur ce point les traditions conservées dans la maison de Saint Louis. La voici d'après le manuscrit original que

[1] VIIe *Entretien.*

nous possédons : « Il n'a jamais paru que « madame de Maintenon ait eu le moindre « désir d'être déclarée reine; l'attirail de « la majesté lui auroit déplu ; la jalousie « et la haine des princes auroient été pour « elle un plus grand tourment : elle aura « pu avoir quelques scrupules; mais elle « aura été tranquille aussitôt que ses direc- « teurs les auront dissipés... Se promenant « un jour avec la mère de Glapion dans un « endroit raboteux du jardin : — Vous « n'êtes point délicate, lui dit cette mère; « vous vous fatiguez volontiers, vous n'ê- « tes point comme les grands. — C'est « que je ne suis pas *grande*, reprit ma- « dame de Maintenon; je suis seulement « *élevée* [1]. » Il est difficile de penser que celle qui a mis tant de soins à détruire les preuves de son mariage; qui, en 1713 a brûlé, dans cette seule vue, les lettres que l'abbé Gobelin lui avoit écrites à

[1] On trouve aussi cette réponse dans le IIIe Entretien.

cette occasion [1], ait été capable des basses intrigues que lui prête Saint-Simon.

Arrivée au sommet des grandeurs, elle dut éprouver quelques jouissances ; sa vanité dut enfin se trouver satisfaite : mais l'ennui et l'assujétissement lui firent bientôt regretter le calme et la liberté d'une vie privée. « Je n'en puis plus ; je « voudrois être morte, » disoit-elle à son frère, qui lui répondoit par ce mot si connu : « Vous avez donc parole d'épouser « Dieu le père ? » Elle peint bien l'état de son ame dans une lettre adressée à madame de la Maisonfort, qui suffiroit seule, dit Voltaire, pour désabuser les ambitieux : « Que ne puis-je vous faire « voir l'ennui qui dévore les grands !... Ne « voyez-vous pas que je meurs de tris- « tesse dans une fortune qu'on auroit eu « peine à imaginer, et qu'il n'y a que le « secours de Dieu qui m'empêche d'y suc-

[1] On trouve cette date dans une note que madame de Glapion avoit écrite à la tête du manuscrit de l'instruction de Bourdaloue. Voyez cet opuscule déjà cité, page XXVIII de cette notice.

« comber? J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté
« des plaisirs; j'ai été aimée partout dans
« un âge un peu plus avancé; j'ai passé
« des années dans le commerce de l'esprit;
« je suis venue à la faveur, et je vous
« proteste que tous les états laissent un
« vide affreux, une inquiétude, une lassi-
« tude, une envie de connoître autre chose,
« parce qu'en tout cela rien ne satisfait
« entièrement. » — « Je vous envie votre
« solitude, votre tranquillité, écrit-elle à
« madame de Saint-Geran; et je ne suis
« plus surprise que la reine Christine soit
« descendue du trône pour vivre avec
« plus de liberté. »

Le roi vieillissoit; tous les plaisirs étoient usés pour lui; et souvent madame de Maintenon ne savoit comment le distraire des chagrins qui l'accablèrent sur la fin de son règne. « Quel supplice, disoit-« elle quelquefois, d'avoir à amuser un « homme qui n'est plus *amusable* ! » Regardant à Marly des carpes qui étoient languissantes, elle dit à madame de Caylus : « Elles sont comme moi, elles regret-« tent leur bourbe. »

Au mois d'août 1715, Louis XIV, qui s'affoiblissoit depuis quelque temps, tomba gravement malade, et les symptômes alarmants qui se manifestèrent le jour de la Saint-Louis, ne laissèrent plus aucune espérance. Le roi fit disposer une chambre auprès de la sienne pour madame de Maintenon, qui ne quitta pour ainsi dire plus le chevet de son lit. Mademoiselle d'Aumale, l'élève et l'amie de madame de Maintenon, l'assistoit dans ce devoir pieux, et elle nous a laissé dans ses *Mémoires*, encore manuscrits, le récit touchant des derniers moments du grand roi. Nous citerons ce fragment : « Je fus « témoin de presque tout ce qu'il lui dit ; « madame de Maintenon recueillit pré- « cieusement toutes ses paroles, et on les « a trouvées écrites de sa main dans son « testament, comme les voici :

« Il me dit trois fois adieu; la première, « en me disant qu'il n'avoit de regret que « celui de me quitter, mais que nous nous « reverrions bientôt[1]. Je le priai de ne plus

[1] Boulduc, premier apothicaire du roi, ré-

« penser qu'à Dieu. La seconde il me de-
« manda pardon de n'avoir pas assez bien
« vécu avec moi, qu'il ne m'avoit pas ren-
« due heureuse, mais qu'il m'avoit toujours
« aimée et estimée également. Il pleu-
« roit, et me demanda s'il n'y avoit per-
« sonne : je lui dis que non. Il dit : quand
« on entendroit que je m'attendris avec
« vous, personne n'en seroit surpris. Je
« m'en allai pour ne lui pas faire de mal.
« A la troisième, il me dit : qu'allez-vous
« devenir ? car vous n'avez rien. Je lui
« répondis : je suis un rien, ne vous occu
« pez que de Dieu, et je le quittai : quand
« j'eus fait deux pas, je pensai que dans
« l'incertitude du traitement que me fe-
« roient les princes, je devrois demander
« qu'il demandât à M. le duc d'Orléans

pandit contre madame de Maintenon, une calomnie atroce, dont on ne parleroit pas ici, si Saint-Simon ne l'avoit pas répétée. Il prétendit qu'après ces dernières paroles du roi, madame de Maintenon se retourna du côté des courtisans, et dit « Voyez le beau rendez-vous qu'il me « donne : cet homme-là n'a jamais aimé que lui-« même. » Ce fait n'est ni prouvé ni vraisemblable.

« d'avoir de la considération pour moi ;
« il le fit et de la manière dont ce prince le
« publia sur le champ [1]..... Le dernier jour
« que je le vis, il me dit, me voyant tou-
« jours auprès de lui : j'admire votre cou-
« rage et votre amitié d'être toujours là,
« et à un si triste spectacle. [2] »

Le vendredi 30 août, le roi perdit entièrement connaissance, et madame de Maintenon partit pour Saint-Cyr avec mademoiselle d'Aumale. « Avant de partir, dit cette dernière dans ses Mémoi-

[1] Le roi avoit dit au duc d'Orléans : « Mon neveu, je vous recommande madame de Maintenon ; vous savez la considération et l'estime que j'ai eues pour elle ; elle ne m'a donné que de bons conseils ; j'aurois bien fait de les suivre ; elle m'a été utile en tout, mais surtout pour mon salut ; faites tout ce qu'elle vous deman dera pour elle, pour ses parens et pour ses amis, pour ses alliés ; elle n'en abusera pas ; qu'elle s'adresse directement à vous pour tout ce qu'elle voudra. » (*Mémoires manuscrits de mademoiselle d'Aumale.*)

[2] *Mémoires manuscrits de mademoiselle d'Aumale.*

« res, elle voulut que son confesseur, M.
« Briderey, supérieur des missionnaires
« qui étoient à Saint-Cyr, vît le roi et
« l'assurât qu'elle n'avoit plus rien à faire
« auprès de lui. Elle me dit de le mener
« dans la ruelle du roi : il le vit et vint
« dire à madame de Maintenon : — Vous
« pouvez partir, vous ne lui êtes plus
« nécessaire. — Elle partit de Versailles
« avant la mort du roi, ajoute mademoi-
« selle d'Aumale, parcequ'elle appréhen-
« doit extrêmement de n'être pas maî-
« tresse d'elle dans ce triste moment,
« quelque soumise qu'elle fût à la volonté
« de Dieu. Elle eut encore une autre
« appréhension, c'étoit d'être insultée en
« chemin, car, ayant une grande expé-
« rience et une très-mauvaise opinion
« d'elle, elle pensa qu'on pourroit la trai-
« ter comme on a souvent fait d'autres
« personnes en faveur, après qu'elles ont
« tout perdu [1]. »

Cette crainte détermina madame de

[1] « *Mémoires manuscrits de mademoiselle d'Aumale*. Il n'y avoit pas de sûreté pour elle à Pa-

Maintenon à emprunter le carrosse du maréchal de Villeroi, dont les gens l'escortèrent. Ce duc avoit aussi fait placer des gardes de distance en distance sur le chemin de Saint-Cyr : « mais, dit mademoi« selle d'Aumale, elle n'avoit pas besoin « de cela, ce fut pour la contenter qu'on « le fit. »

Le maréchal envoyoit des courriers à tous moments à Saint-Cyr. Enfin le roi étant mort le 1er septembre 1715, à 8 heures du matin, mademoiselle d'Aumale entra chez madame de Maintenon et lui dit : « Madame, toute la maison est à « l'église en prière. » Madame de Maintenon s'y rendit aussitôt, et elle assista à l'office des morts.

Nous sommes entrés dans ces détails pour justifier madame de Maintenon du reproche qu'on lui adresse souvent d'avoir quitté le roi avant qu'il eût rendu le dernier soupir. On a prétendu que

ris, dit madame de Bavière... Vers les der« niers temps, elle n'osoit plus y aller dans son « équipage. »

Louis XIV, ayant recouvré un instant sa connaissance, demanda madame de Maintenon, qui n'étoit plus auprès de lui; mais ce fait n'est rien moins qu'établi. S'il étoit vrai, il en seroit fait mention dans le journal de la maladie de Louis XIV, où l'on rend compte des plus petits événements, et où l'on n'auroit pas manqué d'en faire la remarque, puisqu'il a été écrit à une époque où le régent avoit toute l'autorité [1].

Peu de jours après la mort du roi, le duc d'Orléans, régent du royaume, vint rendre visite à madame de Maintenon, et il eut avec elle une conversation dont elle a mis par écrit les traits principaux [2]. Le régent lui continua la pension de 48,000 liv. que le feu roi lui faisoit sur sa

[1] *Journal historique de tout ce qui s'est passé depuis les premiers jours de la maladie de Louis XIV*, etc. Paris, 1715.

[2] La Beaumelle a donné cette conversation d'une manière assez exacte, dans les mémoires de madame de Maintenon, Amsterdam, 1756, t. V, p. 237.

cassette; et il fit insérer dans le brevet, que son rare désintéressement la lui avoit rendue nécessaire. Madame, mère du régent, lui fit aussi une visite, circonstance qui suffiroit seule pour prouver le mariage. La reine d'Angleterre vint aussi chez elle dans le plus grand deuil.

Retirée à Saint-Cyr, madame de Maintenon fit vendre ses chevaux; elle renvoya ses domestiques et ne garda que deux femmes pour la servir. Elle suivit tous les exercices religieux, se contenta de l'ordinaire de la maison, et se soumit, comme une simple dame, à l'autorité de la supérieure. Sa pension devint le patrimoine des pauvres.

Pierre-le-Grand étant venu à Paris en 1717, voulut voir madame de Maintenon. Elle étoit sur son lit: le czar ouvrit les rideaux, pour la mieux considérer, et il lui fit adresser la parole par son interprète.

Mme de Maintenon tomba malade le 13 mars 1719; son état ne parut pas d'abord alarmant, mais des symptômes de malignité se déclarèrent, et la fondatrice de

Saint-Cyr succomba, le 15 avril suivant, à cinq heures du soir. Son testament fut ouvert le même jour, et le duc de Noailles, son neveu et son héritier, donna les ordres pour ses obsèques. Le corps demeura exposé pendant deux jours, et l'enterrement eut lieu le 17 avril. Godet des Marais, évêque de Chartres, y officia; les dames de Saint-Louis portaient les coins du drap funèbre, et un grand nombre de demoiselles avec des cierges entouroient le corps, et lui formoient comme une chapelle ardente. Les vêpres furent chantées par des prêtres et des clercs qu'on avoit appelés du dehors; « car, dit mademoiselle d'Aumale, les dames et les demoiselles étoient hors d'état de chanter, « par les larmes et les sanglots qu'elles « jetoient [1]. »

On fit le lendemain un service auquel la simplicité présida. Le duc de Noailles l'avoit ainsi ordonné pour se conformer davantage aux intentions de ma-

[1] *Mémoires manuscrits de mademoiselle d'Aumale.*

dame de Maintenon, et parce que, disoit-il, on ne pouvoit lui rendre dans la maison tous les honneurs qui lui étoient dus. Le duc fit composer par l'abbé de Vertot l'épitaphe gravée sur sa tombe, et il s'éleva à ce sujet un débat de délicatesse entre M. de Noailles et les dames de Saint-Cyr. Le duc vouloit acquitter cette dépense comme étant le neveu de madame de Maintenon, et les dames de Saint-Louis répondirent, qu'ayant l'honneur d'être ses filles, « c'étoit à elles à entrer « dans ce triste et dernier devoir [1]. »

On ne prononça aucun éloge funèbre sur la tombe de madame de Maintenon; ce ne fut qu'en 1786, à l'occasion de la fête séculaire de la maison de Saint-Cyr, que des hommages publics furent rendus à sa mémoire [2]. Le tombeau de

[1] *Ibid.*

[2] *Eloge de madame de Maintenon : discours prononcé à Saint-Cyr, le second jour de la fête séculaire, en* 1786 *: par M. François, prêtre de la mission.* Paris, chez la veuve Hérissant, 1787, in-8° de 78 pag.

madame de Maintenon, détruit pendant la révolution, a été rétabli en 1802, par les soins des chefs du prytanée de Saint-Cyr.

Les circonstances qui ont environné la jeunesse de madame de Maintenon exercèrent une grande influence sur le reste de sa vie. Douée d'une ame forte, grande et élevée, elle ne reçoit d'une naissance illustre que l'avantage d'un beau nom, auquel se rattachent d'anciens souvenirs : dès ses premiers pas dans le monde, elle éprouve le besoin de relever ce nom abandonné de la fortune. De là cet amour-propre d'autant plus irritable, qu'il avoit plus souffert; cette inébranlable volonté de sacrifier les distractions et les amusements au plaisir de s'entendre louer; ce soin, porté jusqu'à l'affectation, de respecter les bienséances, d'en créer même pour elle seule. « Il n'est rien, disoit-elle, que « je n'eusse été capable de tenter et de « souffrir pour acquérir le nom de femme « forte [1]. » Cette soif de considération,

[1] IVe *Entretien.*

est le trait caractéristique de madame de Maintenon; elle lui dut ses vertus comme ses défauts. On remarque en elle un mélange de religion, d'honneur, d'orgueil et d'ambition, et, pour nous servir d'une expression de M. Auger : « La considéra-« tion a été tout à la fois sa fin et son « moyen. » Elle semble, en effet, s'être toujours dirigée par cette maxime de son premier entretien : « Rien n'est plus *ha-« bile* qu'une conduite irréprochable. » Elle a elle-même pris le soin de la développer : « Je ne voulois pas être aimée en « particulier de qui que ce fût ; je voulois « l'être de tout le monde, faire prononcer « mon nom avec admiration et avec res-« pect, jouer un beau personnage, et sur-« tout être approuvée par les gens de « bien : c'étoit là mon idole. J'en suis « peut-être punie présentement par l'ex-« cès de ma faveur, comme si Dieu m'eût « dit dans sa colère : Tu veux de la gloire « et des louanges, eh bien, tu en auras « jusqu'à en être rassasiée [1]. »

[1] IVe *Entretien.*

Madame de Maintenon connut et pratiqua de bonne heure les vertus religieuses: on ne peut lire ses lettres, ses entretiens, et les écrits que Bourdaloue et Godet des Marais lui adressèrent, sans demeurer convaincu qu'elle étoit dirigée par une véritable piété. On la vit alors blâmer les motifs qui l'avoient d'abord fait agir, comme une autre auroit déploré de grands écarts. « Y a-t-il rien de plus op-« posé à la vraie vertu, disoit-elle, que « cet orgueil dans lequel j'ai usé ma jeu-« nesse? C'est le péché de Lucifer et le plus « sévèrement puni par ce Dieu jaloux qui « se plaît à résister aux superbes. »

Telle a été madame de Maintenon : mais elle n'obtint justice qu'auprès d'un petit nombre de ses contemporains. Son étonnante fortune froissa les uns, humilia les autres, lui créa partout des ennemis. Madame de Montespan et sa société ; les femmes qui prétendoient encore au cœur du roi; les princes jaloux de la confiance qu'elle avoit obtenue; les princesses humiliées de ses réprimandes ; les ministres choqués de voir leur crédit partagé

et souvent traversé ; la maison d'Orléans qui lui attribuoit la défaveur marquée dans laquelle son chef étoit tombé, et regardoit la fortune du duc du Maine comme son ouvrage : protestants, jansénistes et quiétistes, tous réunis contre elle, lui reprochoient les maux et les revers de la France. Madame de Bavière, Saint-Simon et La Fare, furent les échos de ces préventions, et ils remplirent leurs écrits d'accusations que la haine avoit dictées. Saint-Simon eut sur l'opinion une influence d'autant plus grande, que ses écrits, demeurés long-temps secrets, sembloient contenir des vérités dont la publication étoit redoutée. Une réputation méritée d'honneur et de vertu donnoit plus de poids à ses assertions ; et ce qui n'étoit en lui que causticité s'attribuoit à la sévérité de ses mœurs. Duclos et Marmontel le lurent sans précaution : ils adoptèrent trop souvent ses récits envenimés par la prévention. Voltaire, toujours judicieux quand il n'a pas intérêt à cesser de le paroître, fut plus équitable envers madame de Maintenon : il la montre « ne s'em-

« pressant jamais de parler d'affaires d'é-
« tat, paroissant toujours les ignorer,
« rejetant bien loin tout ce qui avoit la
« plus légère apparence d'intrigue et de
« cabale, beaucoup plus occupée de com-
« plaire à celui qui gouvernoit que de
« gouverner, ménageant son crédit, et
« ne l'employant qu'avec une circonspec-
« tion extrême. » Voltaire avoit vécu avec
les contemporains de madame de Mainte-
non : les Mémoires de Saint-Simon ne lui
étoient pas inconnus ; mais il se défia
prudemment d'un écrivain que la passion
a quelquefois tellement dominé, que Fé-
nelon lui-même n'est plus à ses yeux
qu'un homme fin et adroit, arrivé par
l'intrigue.

La Beaumelle a publié les *Lettres* de
madame de Maintenon, qui sont les meil-
leurs mémoires de cette femme célèbre :
elles présentent, dit Voltaire, « un carac-
« tère de naturel et de vérité, qu'il est
« presque impossible de contrefaire.[1] »
Il ne faut pas y chercher le genre d'agré-

[1] *Siècle de Louis XIV.*

ment qui distingue les lettres de madame de Sévigné ; cette dernière paroît causer plutôt qu'elle n'écrit, elle aime à raconter, et multiplie les récits. Madame de Maintenon, placée dans une situation différente, ne pouvoit se livrer à ces épanchements qui sont le charme principal du style épistolaire; aussi fait-elle peu de narrations, elle se contente d'indiquer une anecdote que connoît son correspondant : mais brève, claire et précise, elle se fait remarquer par des réflexions judicieuses et profondes, que souvent l'auteur des *Maximes* n'auroit pas désavouées. La première édition de ses lettres a paru en 1752, Nancy, 2 vol. in-12. C'étoit une sorte d'essai. La Beaumelle en donna une beaucoup plus étendue, Amsterdam, 1756, 9 vol. in-12. Cet éditeur a malheureusement gâté tout ce qu'il a touché; il y a peu de lettres dans sa vaste collection qu'il n'ait défigurées. Le rédacteur de cette notice a lui-même vérifié une partie de ces altérations sur un assez grand nombre de lettres autographes de madame de Maintenon. Une nouvelle édi-

tion a été publiée en 1807, chez Léopold Collin, 6 vol. in-12 : elle est précédée d'une excellente notice par M. Auger. On a rétabli dans cette édition une partie des altérations de La Beaumelle, et on y a inséré beaucoup de lettres qui n'avoient pas encore été imprimées ; mais l'éditeur en a négligé d'autres qui avoient paru dans l'édition d'Amsterdam. Une nouvelle édition donnée en 1815, en 4 vol. in-8° ou in-12, n'est que la réimpression partielle de celle de 1807. A la suite des Lettres, on trouve quelques opuscules de madame de Maintenon.

Sans cesse occupée de ses filles, madame de Maintenon composa pour elles des *Conversations* sur des points de morale, d'usage ou de bienséance, que les demoiselles de Saint-Cyr récitoient devant leur fondatrice, et quelquefois même en la présence du roi. Il en a été publié une partie en 1757, sous le titre de *Loisirs de madame de Maintenon*, réimprimés en 1808. Nous venons de trouver dans les papiers de mademoiselle d'Aumale, que M. le comte de la Tour-d'Au-

vergne a eu la complaisance de nous communiquer, un manuscrit des Conversations de madame de Maintenon, en deux petits volumes in-4°, reliés aux armes de mademoiselle d'Aumale. Il contient les *Conversations* déjà imprimées, et d'autres inédites. Nous nous sommes empressés de publier ce nouvel opuscule de madame de Maintenon, comme étant des plus propres à inspirer aux jeunes personnes le sentiment de ce qui est bon, vrai, juste et bienséant, et à leur donner les notions les plus certaines sur la manière dont elles doivent se conduire dans le monde.

Madame de Maintenon a aussi écrit des *Proverbes* pour l'instruction et le divertissement des demoiselles de Saint-Cyr; ce sont des scènes courtes dans lesquelles des proverbes sont mis en action. Ces petites pièces sont contenues dans un autre volume manuscrit, qui est aussi relié aux armes d'Aumale, et qui a pour titre : *Proverbes de Madame*. Nous nous proposons de les publier aussi [1].

[1] Les conversations déjà publiées sous le titre

Elle a aussi composé l'*Esprit de l'Institut des filles de Saint-Louis :* elle fit paroître ce petit ouvrage vraiment admirable, sous l'approbation de Godet des Marais, évêque de Chartres; 1699, in-12, et 1711; il a été réimprimé par M. Renouard, in-18 et in-12, en 1808.

Les dames de Saint-Cyr ont conservé quelques-uns des *Entretiens* de madame de Maintenon. Ils donnent d'elle une idée juste; on y voit à quel point elle étoit désabusée des grandeurs qu'elle avoit d'abord tant ambitionnées : ils sont écrits avec un ton de vérité que l'on ne sauroit contrefaire. La Beaumelle les a donnés à la suite des lettres.

Il vient d'être publié un recueil important ayant pour titre: *Lettres inédites de madame de Maintenon et de madame la princesse des Ursins*. Paris, Bossange,

de *Loisirs de madame de Maintenon*, viennent d'être réimprimées dans le même format que les nouvelles. Elles se trouvent chez M. Blaise, Libraire-Editeur de la *Bibliothèque des Familles Chrétiennes*.

1826, 4 vol. in-8°. Cette correspondance a été imprimée sur la copie que le duc de Choiseul en avoit fait faire sur les originaux. Elle jette du jour sur beaucoup d'événements de la fin du règne de Louis XIV.

L'abbé Berthier a fait imprimer le recueil des lettres que Godet des Marais, évêque de Chartres, avoit écrites à madame de Maintenon. Elles composent 1 vol. in-12, Bruxelles, 1755.

La société des bibliophiles français, dont le but principal est de tirer de la poussière des bibliothèques les monuments que le temps pourroit détruire, a publié, en 1822, au nombre de trente exemplaires seulement, *les Lettres de Louis XIV, de Monseigneur le Dauphin, et d'autres princes et princesses de la maison de France, adressées à madame la marquise de Maintenon*. Paris, Firmin Didot, 1822, grand in-8°. de 92 pages. On y trouve la lettre que Louis XIV lui écrivit de Montargis, le 4 novembre 1696, quand ce monarque y vint recevoir la duchesse de Bourgogne. La même société a encore publié dans ses *mélanges* de 1827 une lettre de madame

de Maintenon à M. de Caylus, évêque d'Auxerre.

Il n'existe pas de recueil où les lettres de madame de Maintenon soient présentées d'une manière satisfaisante. Il seroit à désirer qu'on les rapprochât des originaux, dont la plupart existent encore, qu'on en fît soigneusement disparoître toutes les altérations et les intercalations dont La Beaumelle les a souillées, et qu'on les plaçât dans leur ordre chronologique, comme on a fait pour les lettres de madame de Sévigné. Le littérateur qui se livreroit à ce travail s'imposeroit de grandes recherches, mais il auroit rendu un véritable service.

Il faut placer madame de Caylus au premier rang des écrivains qui font connoître madame de Maintenon. Ses *Souvenirs* sont un des tableaux les plus vrais de la cour de Louis XIV; elle y a retracé tout ce qu'elle avoit recueilli en conversant avec sa tante et une partie de ce qu'elle a vu ou su par elle-même.[1] Une

[1] Voyez la notice historique sur madame de Caylus, et sur ses Souvenirs, que nous avons in-

autre femme contemporaine et long-temps compagne de madame de Maintenon, a laissé d'importants mémoires pour servir à l'histoire de sa bienfaitrice. C'est mademoiselle d'Aumale, qui, depuis 1704 jusqu'en 1719, époque de la mort de madame de Maintenon, ne l'a pour ainsi dire pas quittée. Ses mémoires sont entre nos mains et nous sommes sur le point de les publier. La Beaumelle a donné, en 1755, les *Mémoires de madame de Maintenon*, Amsterdam, 6 vol. in-12. Cet écrivain a cherché à répandre sur son ouvrage un intérêt romanesque qui discrédite l'histoire : son style vif, coupé, et semé d'épigrammes, tient son lecteur dans une juste défiance. Il est cependant certain que La Beaumelle a eu sous les yeux des matériaux importants, et que les dames de Saint-Cyr avoient mis à sa disposition des manuscrits précieux. S'il est prudent de ne pas s'en rapporter aveuglément au té-

sérée dans la collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, t. LXVI, p. 335 de la seconde série.

moignage de cet écrivain, il ne faut cependant pas le dédaigner entièrement. Caraccioli donna en 1786 une *Vie de madame de Maintenon*, 1 vol. in-12. C'est un panégyrique plutôt qu'une histoire. Il étoit réservé à une femme de nous donner l'ouvrage qui fait jusqu'à présent le mieux apprécier madame de Maintenon : madame Suard, après avoir mis au jour, en 1808, une *Lettre sur madame de Maintenon, écrite par une femme à son amie* (in-8°, de 44 pag.), a publié, en 1810, *Madame de Maintenon peinte par elle-même*. Ses lettres, ses entretiens, quelquefois ses mémoires, sont mis à contribution, et présentent la série des principaux événements de sa vie : on éprouve seulement le regret de voir que l'auteur de cet ouvrage s'est laissé entraîner vers l'apologie. M. Lafont d'Aussonne a donné une *Histoire de madame de Maintenon*, Paris, 1814, 2 vol. in-8°. On n'en parle ici que pour ne rien omettre. Madame de Genlis a fait de madame de Maintenon le sujet d'un roman historique, Paris 1806. Cet ouvrage agréable a tous les défauts

inséparables de ce genre de composition ; on ne peut que regretter qu'un aussi beau talent n'ait pas craint de mêler à l'histoire, des récits fabuleux que les esprits légers sont trop facilement disposés à confondre avec la vérité. M. Regnault Warin a aussi fait un roman dont madame de Maintenon est l'héroïne.

L. J. N. Monmerqué.

CONVERSATIONS INÉDITES

DE MADAME LA MARQUISE

DE MAINTENON.

CONVERSATION I.

SUR LE SILENCE.

MARIE.

Ne remarquâtes-vous pas, mademoiselle, que jouant une de nos conversations devant un homme de grand mérite, il nous demanda si nous n'en avions pas sur le *Silence?*

HORTENSE.

Je m'en souviens fort bien, et j'en fus

fort choquée ; car il parut par ce discours qu'il trouvoit que nous parlions trop.

LOUISE.

Il auroit eu tort, car nous ne parlions que parce qu'on le vouloit.

CHARLOTTE.

Et quand nous aurions parlé de nous-mêmes, mademoiselle, aurions-nous eu grand tort ?

LOUISE.

Nous ne sommes pas d'un âge où nous dussions parler sans un ordre exprès.

CHARLOTTE.

Eh quoi, mademoiselle, si nous étions capables de dire de nous-mêmes ce qu'on nous apprend, ne faudroit-il pas le dire ?

LOUISE.

Je crois que le silence doit être le partage des jeunes gens, surtout des filles.

ÉLÉONORE.

Ajoutez encore, des filles nourries dans une maison où tout doit marquer la piété.

HORTENSE.

Est-ce que la piété consiste dans le silence ?

MARIE.

Elle n'y consiste pas absolument ; mais il la conserve ; c'est une des dépendances de la modestie chrétienne.

ÉLÉONORE.

Le seul usage du monde empêche les jeunes gens de parler beaucoup.

HORTENSE.

Vous condamnez donc les jeunes personnes à paroître stupides.

ÉLÉONORE.

Il les condamneroit à beaucoup écouter avant que de parler.

CHARLOTTE.

Tous les soins qu'on prend de nous seroient bien inutiles, si nous n'avions pas plus d'esprit que les autres.

LOUISE.

Faites-vous consister l'esprit à parler ? Il y en a beaucoup plus à se taire.

ÉLÉONORE.

On ne voit guère de personnes établir leur réputation en parlant beaucoup, ce qui d'ordinaire fait dire bien des sottises.

HORTENSE.

Ah ! pour des sottises, je n'en voudrois pas dire; mais c'est ce que l'esprit sait bien éviter.

LOUISE.

Il faut être bien habile pour les éviter toujours : il y a bien des sortes de fautes que commettent ceux qui parlent beaucoup; bien des péchés, des médisances, des railleries et des vanités.

ÉLÉONORE.

Bien des choses inutiles ; bien des petitesses.

HORTENSE.

Vous m'épouvantez, mesdemoiselles, par le grand nombre de fautes que vous venez de me faire connoître, et je ne croyois pas qu'il fallût éviter tant de choses dans la conversation.

LOUISE.

Plus vous vivrez, mademoiselle, et plus vous connoîtrez qu'il n'y a rien de si beau à une fille que de savoir se taire.

CONVERSATION II.

SUR LES DISCOURS POPULAIRES.

VICTOIRE.

Savez-vous, mesdemoiselles, le nouvel arrêt qu'on vient de donner contre les toiles peintes?

CLOTILDE.

Je viens de l'apprendre, et j'admire que le Roi et ses magistrats s'occupent de telles bagatelles, dans un temps où il y a des affaires si sérieuses.

MÉLANIE.

Il est vrai qu'il n'importe guère si on porte de la toile ou du taffetas.

ROSALIE.

C'est bien quelque intérêt qui fait attaquer les pauvres gens qui vendent ces sortes de marchandises.

VICTOIRE.

On ne voit qu'injustice ; j'entendois, il y a quelques jours, déplorer celle qu'on vient de faire à un homme qui a trouvé une invention de faire des souliers à bon marché ; il ne demande que la liberté de les vendre seul ; on la lui refuse.

ROSALIE.

Ce n'est pas le moyen de donner de l'émulation aux hommes, et il faudroit des récompenses pour ceux qui s'avisent de quelque chose.

CLOTILDE.

Y a-t-il une injustice pareille à celle des toiles ? Quand on pense qu'il faut que le pauvre donne au Roi.

MÉLANIE.

N'ayant que son travail pour le nourrir lui et toute sa famille.

VICTOIRE.

Nous ne finirions pas si nous repassions les violences que l'on fait ; mais est-ce que mademoiselle Pauline et mademoiselle Célestine ne pensent pas comme nous? Elles gardent un grand silence.

PAULINE.

Il est vrai, mademoiselle, que je pense très-différemment, et que je trouve très-facile de vous convaincre qu'il n'y a nulle injustice à ce que vous venez de dire.

CÉLESTINE.

Et je soutiendrai qu'il y a beaucoup de justice, de raison et de bonté.

MÉLANIE.

Quoi! Il est possible de trouver tout ce que vous venez de dire dans la défense de s'habiller de toile peinte!

PAULINE.

Un des grands inconvénients du royaume est que l'argent en sorte ; il en sort par ces marchandises qu'on ne trouve pas en France.

CÉLESTINE.

Un des grands biens d'un royaume est, qu'on y établisse des manufactures ; elles tombent quand on n'achète pas ce qui s'y fait, et on ne l'achète pas quand on a la liberté de prendre ce qui vient des pays étrangers.

PAULINE.

Les femmes, qui font la moitié du monde, aiment toujours mieux ce qui vient de loin.

VICTOIRE.

Me voilà un peu éclairée et presque convaincue sur les toiles ; mais que diront ces demoiselles de ce pauvre cordonnier ?

PAULINE.

Qu'il est très-louable ; qu'il faut qu'il vende ses souliers, mais non pas tout seul, car la bonté qu'on auroit pour lui ruineroit tous les autres.

VICTOIRE.

Mais les autres se serviront de son invention !

PAULINE.

Mais une invention qui n'enrichit qu'un homme, et qui en mettroit un grand nombre à l'aumône seroit une mauvaise invention.

CÉLESTINE.

Il faut, mademoiselle, que votre cordonnier vende et qu'il gagne comme il fera sans doute dans la nouveauté des souliers qu'il a imaginés ; ensuite les autres l'imiteront, et alors ils gagneront tous un peu moins, mais plus également.

PAULINE.

Rien n'est plus injuste que des privilé-
ges sur les choses nécessaires.

CLOTILDE.

Je ne sais pas trop ce que c'est que des
priviléges.

PAULINE.

C'est qu'un seul ait une permission qui
exclue les autres de faire ou de vendre la
même chose.

CLOTILDE.

Nous voudrez-vous prouver aussi qu'il
est juste de faire payer la taille à un homme
qui n'a que son travail pour nourrir toute
sa famille ?

CÉLESTINE.

Il ne nourriroit pas sa famille en repos,
si le prince ne le mettoit en sûreté : il se-
roit exposé au pillage des ennemis, si les
soldats ne le gardoient.

MÉLANIE.

D'accord; mais pourquoi ce misérable paiera-t-il ces soldats ?

PAULINE.

Et qui est-ce qui les paiera? Le Roi n'a point de bien particulier. Il prend d'une main sur ses sujets pour leur rendre de l'autre.

CLOTILDE.

Qui a établi ces droits ?

CÉLESTINE.

Celui qui a établi les rois et les souverains. Dès que César a été, on a payé un tribut à César.

CLOTILDE.

Qu'est-ce qu'un tribut?

PAULINE.

Une marque de sujétion ; une reconnoissance de son souverain.

ROSALIE.

Un prince ne seroit-il pas plus habile et plus heureux de laisser ses sujets dans l'abondance, vivant en paix de leur travail ?

CÉLESTINE.

Nous avons déjà dit qu'il faut des armées pour le garantir de ses voisins ; mais sans compter même cette raison-là, le peuple ne travailleroit guère, s'il étoit dans l'abondance.

ROSALIE.

Il se reposeroit ; pourquoi s'y opposer ?

PAULINE.

Que deviendrions-nous, si personne ne vouloit nous servir, et faire tout ce qui est nécessaire pour notre nourriture, pour notre vêtement, pour notre habitation ? Que deviendroit la terre, si elle n'étoit pas cultivée ? Tout ce qui se recueille demande du travail ; il faut que les peuples aient besoin de travailler.

CÉLESTINE.

Combien de maux suivroient cette oisiveté ! que de vices, que de débauches, que d'emportemens, que de querelles ! s'il faut que les honnêtes gens s'occupent, à plus forte raison ces sortes d'hommes grossiers et sans éducation.

PAULINE.

Ces demoiselles sont bonnes et se sont laissées prévenir par la pitié ; l'expérience nous fera voir que fort souvent nous la plaçons mal.

MÉLANIE.

Vous prétendez donc nous persuader qu'il n'y a rien d'injuste ; que tout est réglé à souhait, et qu'il faut que les malheureux le soient.

PAULINE.

Non, mademoiselle, car il n'y a rien de parfait ; quoique les lois et les ordres du prince soient justes, ils sont souvent mal exécutés. Il se commet mille injus-

tices par leur autorité ; mais c'est un mal qui a toujours été, qui sera et qui est sans remède.

VICTOIRE.

Et pourquoi sans remède ?

CÉLESTINE.

Parce que les hommes sont très-imparfaits, et que le meilleur gouvernement est celui où il se fait le moins de mal ; mais il ne faut pas prétendre d'éviter tous ces inconvénients.

VICTOIRE.

Permettez donc les plaintes, puisque vous convenez qu'on souffre et qu'on souffrira toujours.

PAULINE.

On ne peut permettre les plaintes et les murmures à des personnes aussi bien élevées et aussi éclairées que vous l'êtes ici.

CÉLESTINE.

Non seulement nous n'y devons pas

tomber, mais il faut s'opposer aux murmures des autres, les consoler et tâcher de leur faire entendre raison.

MÉLANIE.

Quelle raison leur dire pour les consoler d'un état malheureux comme est celui de n'avoir pour tout bien que son travail, pendant que les autres sont à leur aise ?

CÉLESTINE.

Un bon laboureur et un bon artisan sont plus heureux que nous dans les temps ordinaires; ils gagnent leur vie, et la passent plus doucement que les grands.

PAULINE.

Dieu a fait les états différents. Si chacun y demeuroit en paix, tout en iroit mieux.

VICTOIRE.

Je ne croyois pas que les toiles peintes nous menassent à tant de réflexions sérieuses.

CÉLESTINE.

Il faut en faire sur tout, pour ne pas se laisser entraîner au torrent des discours généraux qu'on fait, sans avoir rien approfondi.

VICTOIRE.

On dira que nous parlons comme ayant été élevées dans un lieu tout dévoué au Roi et à la faveur.

PAULINE.

On verra que nous savons nos devoirs, qui nous obligent à craindre Dieu, à honorer le Roi, et à être soumises à toute autorité.

MÉLANIE.

Comment! vous nous voulez soumettre au juge du village?

CÉLESTINE.

Oui, assurément : toute autorité vient du prince; il faut la reconnoître.

VICTOIRE.

Tout cela me paroît tyrannique.

CÉLESTINE.

Parce que vous n'en voulez pas voir la raison. Cette tyrannie vous accommode pourtant quand elle met votre vie et votre bien en sûreté, et alors vous voulez bien reconnoître les juges, les sergents et tout ce qui contribue à réparer les torts qu'on vous auroit faits.

PAULINE.

Ne voyez-vous pas, mesdemoiselles, que tous ces murmures se font sans réflexion? Y a-t-il rien qui paroisse si violent, si tyrannique et si injuste que le pouvoir que les hommes se sont donné de faire mourir des hommes comme eux? et cependant, mesdemoiselles, vivrions-nous si on ne punissoit tous les crimes?

VICTOIRE.

Vous êtes si raisonnable qu'il n'y a pas moyen de vous résister, mademoiselle, et me voilà bien résolue de profiter de tout ce que vous venez de nous dire.

CONVERSATION III.

SUR LA DÉVOTION (1).

HORTENSE.

Je suis bien heureuse de vous trouver aujourd'hui, mademoiselle, car je vous ai cherchée bien des fois; mais on dit toujours à votre porte que vous êtes chez Madame N****

SOPHIE.

Il est vrai que j'y vais fort souvent.

HORTENSE.

Elle est bien heureuse de jouir du commerce d'une personne comme vous.

(1) Mademoiselle d'Aumale dit dans ses Mémoires que Madame de Maintenon a eu en vue dans cette conversation l'abbé Gobelin, son confesseur, qui l'avoit dirigée dans les voies d'une dévotion austère et presque chagrine.

MÉLANIE.

Je n'aurois jamais cru envier Mad. N****; cependant m'y voilà parvenue.

HORTENSE.

Je crois que ce n'est pas elle que vous enviez.

MÉLANIE.

Quoi qu'il en soit, j'envie son bonheur.

SOPHIE.

Je crois, mademoiselle, que je serois mieux avec elle, que de demeurer plus long-temps avec vous.

HORTENSE.

Si j'étois seule, mademoiselle, je n'oserois vous dire que votre goût me paroît étrange; mais ayant avec moi une aussi bonne compagnie, j'avoue que je ne comprends pas que vous voulussiez la quitter pour aller chez Madame N****

SOPHIE.

Il faut chercher ce qui déplaît, mademoiselle, et quitter ce que l'on trouve agréable.

AGLAÉ.

Voilà une étrange morale !

HENRIETTE.

Je doute qu'elle soit du goût de beaucoup de gens.

SOPHIE.

Elle n'en est pas moins bonne, ni moins d'obligation.

HORTENSE.

Quoi ! c'est donc tout de bon que vous cherchez ce qui vous déplaît ?

SOPHIE.

Et pourquoi donc, mademoiselle, chercherois-je Madame N**** ?

MÉLANIE.

Nous évitez-vous par le même principe ?

SOPHIE.

Assurément; et je suis troublée présentement du plaisir que j'ai de vous entendre.

HORTENSE.

Vous mettez donc la dévotion à n'avoir aucun plaisir.

SOPHIE.

Oui, mademoiselle, et je n'en connois point d'autre.

AGLAÉ.

Voilà une dévotion bien mélancolique.

HENRIETTE.

Ce n'est pas assez dire; elle est affreuse.

MÉLANIE.

Mais, mademoiselle, trouvez-vous

dans notre conversation quelque chose où Dieu puisse être offensé?

SOPHIE.

Non, mademoiselle; j'y trouve de la joie et du plaisir.

HORTENSE.

Si vous trouviez du plaisir à entendre parler de Dieu, vous en priveriez-vous?

SOPHIE.

Je m'en défierois.

MÉLANIE.

Si ces inclinations vous portoient à servir le prochain?

SOPHIE.

Ma charité seroit peu de chose.

AGLAÉ.

Si vous sentiez un attrait particulier pour convertir les hérétiques?

SOPHIE.

Je n'en espérerois pas grande récompense.

MÉLANIE.

Si vous sentiez du goût à vous consacrer à Dieu et à vous faire religieuse ?

SOPHIE.

Que seroit-ce qu'une pareille vocation ?

AGLAÉ.

En vérité, mademoiselle, vous n'y pensez pas ; et vous comptez donc pour un malheur d'avoir de bonnes inclinations ?

SOPHIE.

Il n'y a de vertu que dans le combat.

HORTENSE.

Nous avons toujours assez et trop d'occasions de combattre, car toutes nos inclinations ne nous portent pas toutes également au bien ; mais je crois que bien

loin de nous roidir contre celles qui sont bonnes, il faut les suivre pour servir Dieu.

SOPHIE.

Que dites-vous, mademoiselle ? suivre ses inclinations ! Il ne faut jamais cesser de s'y opposer.

AGLAÉ.

J'aime à plaire à mes maîtresses ; je vais donc tâcher de les fâcher.

MÉLANIE.

J'aime à vivre avec douceur; je vais donc tâcher de me mettre en colère.

SOPHIE.

Vous vous raillez, mademoiselle ; mais il est pourtant vrai qu'il faut se mortifier depuis le matin jusqu'au soir.

HORTENSE.

Oui, mademoiselle, dans ce qui pourroit offenser Dieu, ou dans un esprit de pénitence, mais non pas pour éviter le plaisir.

SOPHIE.

On ne doit jamais en avoir sans scrupule.

HORTENSE.

N'en trouvez-vous point à servir Dieu?

AGLAÉ.

Ne mangez-vous pas? Il y a cependant du plaisir.

MÉLANIE.

Je n'en crois pas un plus grand que de faire son devoir, et de n'avoir rien à se reprocher.

HORTENSE.

Le joug de Dieu est suave; un jour passé dans sa maison, vaut mieux que mille partout ailleurs; l'amour rend tout agréable : quand nous en avons pour lui, non seulement les plaisirs nous paroissent plaisirs, mais nous en trouvons même dans les croix qu'il lui plaît de nous envoyer.

MÉLANIE.

Que ceux qui sont bien nés se réjouissent d'avoir reçu des inclinations qui les portent à Dieu !

AGLAÉ.

Quelle douceur approche de celle qu'on goûte avec lui ?

HENRIETTE.

On ne le sert point sans éprouver qu'il est délicieux d'être avec lui.

SOPHIE.

Tout ce qui nous plaît est mauvais; il ne faut jamais s'y laisser aller; il faut ramer toute sa vie, trembler quand quelque chose nous contente, et se croire bien quand tout s'oppose à nous.

HORTENSE.

Vous donnez une idée de la piété, qui seroit bien dangereuse pour des jeunes personnes. Pour moi je leur en donnerois une bien différente, car je ne trouve rien de si doux que d'aimer Dieu ; je conviens

qu'on ne se sauve pas sans se faire violence; mais quand on se la fait pour Dieu, on en est récompensé dès ce monde.

MÉLANIE.

Il faut se faire violence dans ce qui nous porte au mal, suivre notre pente quand elle nous conduit à accomplir la loi de Dieu; le bénir mille fois de nous éclairer de si bonne heure, et le prier pour celles qui sont privées d'une éducation comme la nôtre.

AGLAÉ.

Je compte de servir Dieu toute ma vie, et de me réjouir de tout ce qui sera innocent.

CONVERSATION IV.

SUR LE JUGEMENT.

SOPHIE.

Comment ne nous a-t-on pas donné une instruction sur le *Jugement*, dont on nous parle sans cesse ?

ADÈLE.

Je crois en deviner la raison.

LOUISE.

Je ne comprends pas qu'il puisse y en avoir pour ne nous pas éclairer sur un sujet si important et si nécessaire.

ADÈLE.

C'est qu'il est si étendu qu'on ne pour-

roit le renfermer dans le temps qu'on a donné jusqu'ici à ces instructions.

SOPHIE.

Le jugement n'est-il pas plus nécessaire dans la conduite que dans la conversation ?

ADÈLE.

Il est nécessaire dans la conduite pour ne pas faire des sottises, et dans la conversation pour n'en pas dire.

SOPHIE.

Je comprends que l'on pense et que l'on juge sur ce qu'on a à faire, mais la conversation seroit bien pesante et bien ennuyeuse, si on étudioit tout ce qu'on dit.

ADÈLE.

Elle est bien folle et donne lieu à bien des indiscrétions, quand on ne juge pas de ce qui se peut dire et de ce qu'il faut taire.

LOUISE.

Ce jugement ne s'oppose-t-il pas à la vivacité de l'esprit, et ne rend-il pas le commerce trop sérieux ?

ADÈLE.

Il est certain que le jugement fait souvent supprimer des choses qui pourroient divertir ; mais ce qui plairoit aux uns fâcheroit quelquefois les autres, ainsi il est toujours meilleur de peser ce qu'on veut dire.

SOPHIE.

Mais nous voyons des personnes vives, agréables, qui ne fâchent point et qui ne pèsent rien.

ADÈLE.

Vous le croyez ; mais si elles ne disent rien mal à propos, concluez qu'elles pèsent, quoique vous ne vous en apperceviez pas, et qu'elles sont bien attentives, pour ne rien dire de mal.

SOPHIE.

J'aimerois mieux me taire que d'avoir ainsi à choisir entre ce qui me viendroit dans l'esprit.

ADÈLE.

C'est un parti que le jugement fait prendre fort souvent; ce qui a toujours fait dire que les grands parleurs ont peu de jugement.

LOUISE.

Comment peut-on être divertissante et montrer son esprit, quand on ne dit mot ?

ADÈLE.

Il ne faut pas avoir envie de montrer son esprit; il se montre quand il y en a, et souvent plus en se taisant qu'en parlant. Le jugement n'empêche point qu'on ne soit divertissante; on dit des choses aimables et agréables quand elles viennent à propos; on n'en dit jamais de fâcheuses ni d'indiscrètes, et par là on plaît infiniment.

SOPHIE.

Je croirois bien ennuyer une personne, si je ne lui parlois pas.

ADÈLE.

Vous la divertiriez peut-être plus en l'écoutant ; car, elle veut parler aussi bien que vous.

LOUISE.

Je serois honteuse, quand je serai dans le monde, si je ne disois rien.

ADÈLE.

Vous serez bientôt tournée en ridicule si vous parlez; car, quelque esprit naturel que vous puissiez avoir, vous ignorez mille choses, n'ayant jamais été dans le monde, et vous montrerez une innocence qui fera tous les jours une nouvelle histoire.

SOPHIE.

Pourquoi se moquer de moi quand je ne saurai pas ce qu'on ne m'a jamais appris ?

ALEXANDRINE.

On se moquera de ce que vous en parlez, et de ce que vous n'attendez pas que vous le sachiez.

SOPHIE.

Je passerai donc des années sans rien dire ?

ADÈLE.

Ce seroit un grand bonheur et bien des fautes épargnées ; qu'est-ce qui vous presse ? N'est-il pas raisonnable d'écouter avant de parler, et de tâcher de discerner ce qu'on dit ? et les personnes qui sont le plus estimées, votre expérience vous fera voir que ce ne sont pas les grandes parleuses.

LOUISE.

Cette étude me donnera-t-elle du jugement ?

ALEXANDRINE.

Oui ; vous verrez celles qui parlent peu,

qui écoutent souvent, qui ne fâchent jamais; vous verrez celles qui sont étourdies qui ne pensent qu'à elles, qui veulent qu'il soit question d'elles, qui font des questions indiscrètes, qui traitent des matières qui embarrassent quelqu'un de la compagnie, qui décident, et mille autres fautes de jugement que vous éviterez.

LOUISE.

Le jugement peut donc s'acquérir?

ALEXANDRINE.

Il peut croître et se former; mais il y a des personnes qui naissent légères, et ce caractère ne change point.

SOPHIE.

Quel conseil donneriez-vous pour acquérir ou pour augmenter ce jugement?

ALEXANDRINE.

Je conseillerois de parler peu, d'écou-

ter attentivement, et surtout les personnes estimées, de faire beaucoup de réflexions sur tout ce qui se passe, de voir d'où sont venus la plupart des inconvénients qui sont arrivés.

ADÈLE.

Et vous verrez que c'est presque toujours pour avoir trop parlé, ou pour n'avoir pas prévu ce qui pourroit arriver, et tout cela faute de jugement, car la prudence, la prévoyance, les ménagements, sont les effets du jugement.

SOPHIE.

Par tout ce que vous en dites, il n'y a rien de plus nécessaire.

ALEXANDRINE.

Je le crois, et qu'on ne peut aimer longtemps ceux qui sont sans jugement, ni vivre en société avec eux.

LOUISE.

Il faut bien s'accoutumer à vivre avec des personnes qui ont mille défauts.

ADÈLE.

Il est vrai ; mais c'est que celui-là fait souvent souffrir les autres, et même plus que ceux qui l'ont, car ces derniers ne s'en aperçoivent pas.

CONVERSATION V.

SUR LE

DANGER DES MAUVAISES COMPAGNIES.

HENRIETTE.

Pourquoi, mademoiselle, ne vous vit-on pas hier?

HORTENSE.

C'est que je passai le jour avec madame de Moranie.

ADÉLAÏDE.

La voyez-vous ?

HORTENSE.

Quelquefois.

EUPHRASIE.

Cela m'étonne, je l'avoue.

HORTENSE.

Et pourquoi, mademoiselle? Si vous aviez vu ce qui étoit hier chez elle, vous verriez que je ne suis pas la seule qui la recherche.

CONSTANCE.

Je ne doute pas, mademoiselle, qu'elle ne voie beaucoup de gens; mais je doute qu'il y en ait de votre caractère, et je gagerois bien que vous n'y trouvâtes que des hommes et des coquettes.

HORTENSE.

Il est vrai qu'il y avoit beaucoup d'hommes. Je ne sais si les femmes étoient coquettes, mais je sais bien que la conversation fut vive, gaie et spirituelle, et que je ne me suis jamais mieux divertie.

DOROTHÉE.

Je le crois; mais tout ce qui se passa étoit-il innocent?

HORTENSE.

Assurément ; et je serois bien fâchée de prendre des plaisirs qui ne le fussent pas.

SOPHIE.

J'ai pourtant toujours ouï dire que les personnes coquettes sont médisantes.

DOROTHÉE.

Je crois que le prochain a quelque chose à souffrir dans cette maison-là.

HENRIETTE.

Je doute que Dieu soit fort honoré par de telles gens, et qu'on puisse rapporter quelque chose de bon d'une telle compagnie.

HORTENSE.

En vérité, mesdemoiselles, je ne vais point en compagnie pour m'instruire, et je n'y porte d'autre dessein que celui de me réjouir.

DOROTHÉE.

Je conviens, mademoiselle, que toutes les conversations ne doivent pas être instructives, mais il faut du moins qu'elles ne nous gâtent pas.

HORTENSE.

Il faudroit être bien foible pour se laisser aller à tout ce qu'on entend dire.

ADÉLAÏDE.

Il faudroit être bien forte pour résister aux impressions qui nous sont insinuées par le plaisir.

CONSTANCE.

Nous savons mieux que personne de quel bon naturel Dieu vous a prévenue, et c'est le tenter que de vous exposer à la compagnie de madame de Moranie.

EUPHRASIE.

Je ne sache rien de si dangereux.

HORTENSE.

Il faut que vous soyez bien suscepti-

bles, mesdemoiselles, de craindre si fort de prendre les opinions des gens que vous voyez.

DOROTHÉE.

Vous l'êtes encore plus que nous, car vous êtes jeune, vive, gaie, douce; vous aimez à plaire; vous haïssez les contestations; et par vos bonnes qualités mêmes, la mauvaise compagnie vous est plus dangereuse qu'à personne.

HORTENSE.

J'ai pourtant toujours ouï dire à mademoiselle, que l'on s'instruit autant par la fuite de ce qui est mauvais, que par imiter ce qui est bon.

ROSE.

Il est vrai, mademoiselle, mais je n'ai pas prétendu que vous concluriez de là qu'on doit voir les gens qui nous donnent des exemples qu'il faut fuir; les passions sont communicatives, et il est difficile d'être bon avec les méchants.

HORTENSE.

Il faut que j'aie un grand fonds de bonté, car je vois indifféremment les gens qui me plaisent, sans examiner ce qu'ils sont, et je n'en suis pas plus mauvaise.

CONSTANCE.

Vous n'avez encore guère vécu, mademoiselle; c'est un effet de l'innocence de votre cœur, qui vous empêche de prévoir le danger de la mauvaise compagnie.

HENRIETTE.

Avec cette innocence, mademoiselle ne laissera pas de se perdre.

ROSE.

Et rien n'est si difficile que de réparer la perte de la réputation.

HORTENSE.

Le monde seroit bien injuste, si on perdoit sa réputation sans faire de mal.

DOROTHÉE.

C'est avec ce monde injuste que nous

avons à compter. Il ne l'est pas trop sur ce point, car il me semble qu'il est assez naturel de juger que nous cherchons les gens qui nous plaisent, et qu'ils ne nous plaisent que par la conformité de nos inclinations.

HORTENSE.

On passeroit bien mal son temps, si, par le soin de notre réputation, il falloit renoncer à toutes les personnes agréables et divertissantes.

SOPHIE.

Et pourquoi voulez-vous, mademoiselle, que les personnes sages, vertueuses et même pieuses, ne soient pas divertissantes?

HORTENSE.

Les mesures que ces personnes-là gardent sont bien opposées à la vivacité de la conversation.

ROSE.

Quand il s'agit d'offenser Dieu, made-

moiselle, il vaut assurément mieux perdre un bon mot; mais il y a mille sujets innocents sur lesquels les sages sont aussi vives que le peuvent être les plus folles.

ADÉLAÏDE.

Le seul amour de mon repos me feroit chercher la bonne compagnie.

HENRIETTE.

Je crois en effet que l'on est bien inquiet quand on est avec des personnes dont il faut se garder.

D'OROTHÉE.

Il n'y a presque rien d'innocent dans une mauvaise compagnie, et presque rien de mauvais dans une bonne.

HORTENSE.

Comment entendez-vous cela? Les choses ne sont-elles pas par elles-mêmes innocentes ou criminelles?

ROSE.

J'entends fort bien ce que dit made-

moiselle; c'est qu'il y a mille choses indifférentes par elles-mêmes, qui sont approuvées ou blâmées selon les personnes qui les font.

HORTENSE.

Donnez-moi un exemple : rien ne fait mieux comprendre ce qu'on dit.

DOROTHÉE.

On fait une collation, une promenade, si vous voulez, à une heure indue; n'est-il pas vrai que si vous faites ces parties avec des personnes sans réputation, on y soupçonne de très-mauvaises choses?

ROSE.

Et que si vous faites ces mêmes choses avec des personnes généralement approuvées, on dit qu'elles sont innocentes?

ADÉLAÏDE.

Je ne crois rien de si important à une jeune personne en entrant dans le monde que de s'associer d'honnêtes gens.

HORTENSE.

L'idée que vous m'avez donnée des promenades et des collations que l'on peut faire avec elles, les raccommodent un peu avec moi.

DOROTHÉE.

Il faudroit que Dieu fît un miracle pour conserver l'innocence d'une jeune personne qui verroit incessamment de mauvais exemples ; et comme il ne faut jamais le tenter, souvenons-nous toute notre vie de nous attacher à des personnes de vertu.

CONVERSATION VI.

SUR LA RÉPUTATION.

ANASTASIE.

En faisant des réflexions sur toutes les instructions que nous entendons tous les jours, j'ai de la peine à accommoder la charité qu'on nous prêche, avec cette haine du monde qu'on veut nous inspirer.

PLACIDE.

Nous devons haïr le monde parce qu'il est mauvais et que nous y trouverons toutes sortes de dangers.

ANASTASIE.

Pourquoi voulez-vous juger qu'il est

mauvais et qu'on vous y tendra des piéges ?

PLACIDE.

Voici la personne du monde la plus capable de débrouiller nos idées.

VALÉRIE.

Je n'ai sur vous, mademoiselle, que l'avantage des années, et vous avez bien plus d'esprit que moi.

ANASTASIE.

Nous parlions de cette haine qu'il faut avoir pour le monde, et je demandois si elle est compatible avec la charité, qui nous défend de le juger.

VALÉRIE.

Il ne faut juger personne en particulier, mais se défier de tous.

PLACIDE.

Comment puis-je me défier sans juger qu'on mérite cette défiance ?

VALÉRIE.

Il ne faut pas croire positivement qu'un tel ou qu'une telle la mérite, mais il faut le craindre, et se conduire sur ce pied-là.

ANASTASIE.

Pourquoi ne voulez-vous pas que je croie ce qu'on me dit ?

VALÉRIE.

Quoi ! Si un homme vous dit qu'il est charmé de vous, vous le croirez par charité ?

ANASTASIE.

Il faut que je le croie, ou que je l'accuse de mensonge.

VALÉRIE.

Oui, mademoiselle, c'est un mensonge; il n'est point charmé de vous; il vous le dit pour vous gagner et pour vous perdre ensuite.

PLACIDE.

Vous faites les hommes bien méchants.

VALÉRIE.

Ils le sont, en effet, et ces sortes de mensonges sont si bien établis qu'il n'y a que les sottes qui s'y laissent surprendre.

ANASTASIE.

Que leur revient-il de ces surprises ?

VALÉRIE.

La vanité de s'être fait aimer de vous, et de vous avoir persuadée qu'ils vous aimoient.

PLACIDE.

C'est un martyre de vivre dans le monde, s'il est tel que vous le dépeignez. Quoi ! toujours douter de ce qu'on dit ! toujours craindre qu'on ne veuille nous tromper et nous perdre !

VALÉRIE.

Heureux en effet ceux qui en sont retirés ! mais tous ne peuvent vivre dans la retraite. Il faut se conduire au milieu des méchants avec la crainte et les précau-

tions de ceux qui marchent au bord des précipices.

ANASTASIE.

Pourquoi se donner toutes ces peines ?

VALÉRIE.

Pour éviter le plus grand de tous les malheurs, qui est la perte de sa réputation.

PLACIDE.

Et je passerai ma vie dans la contrainte pour établir une réputation que l'on peut perdre sans faire de mal ?

VALÉRIE.

Une partie de votre vie se passera, en effet, à établir cette réputation; mais l'autre partie se passera à en jouir, et vous n'aurez pas regret alors aux peines que vous aurez prises.

ANASTASIE.

Et qu'est-ce que cette grande récompense ?

VALÉRIE.

L'estime de tout le monde, le respect de votre famille, la confiance des mères et des maris, qui croiront leurs filles et leurs femmes en sûreté, quand elles seront auprès de vous; votre seul nom justifiera, sans qu'on ose y trouver à redire.

PLACIDE.

Vous avez un grand talent, madame, pour faire aimer la vertu; je suis charmée de ce que vous venez de dire, et je sens bien que je voudrois tout souffrir pour une telle réputation.

ANASTASIE.

Je voudrois avoir tout souffert; mais j'avoue que le temps de la souffrance me paroît fort long.

VALÉRIE.

Aimez-vous mieux ne penser qu'à vous divertir, vous attirer de mauvais procédés, faire tous les jours une nouvelle, dont vous serez le mauvais personnage;

voir les honnêtes gens s'éloigner de vous ; être réduite à vivre avec les libertins, qui vous mépriseront ensuite, et qui ne voudroient pas que vous vissiez leurs filles, dans le même temps qu'ils vous rendent toutes sortes de soins, et à être à la fin abandonnée de ces libertins mêmes qui ne peuvent plus vous souffrir ?

ANASTASIE.

Ils ne m'abandonneront point si je leur conviens ; et pourquoi voulez-vous qu'ils me méprisent de faire comme eux ?

VALÉRIE.

C'est le privilége de la vertu, de se faire respecter par ceux même qui n'en ont point ; et c'est une des punitions du vice, d'être méprisé par les vicieux.

PLACIDE.

Je me rends, et je vais m'imposer toutes sortes de contraintes pour établir cette réputation. Je me défierai des hommes, et tâcherai de ne voir guère que des femmes.

VALÉRIE.

C'est un projet qui avancera beaucoup votre ouvrage, mais il ne sera pas achevé; il faut se défier des femmes; elles ne valent guère mieux que les hommes.

ANASTASIE.

Du moins on ne dira pas que je les aime, et que je veux en être aimée.

VALÉRIE.

Pour nous, l'honneur que les hommes nous veulent ôter n'est pas le seul qu'il faut établir et conserver avec toutes sortes de soins.

PLACIDE.

Que voulez-vous encore nous demander ?

VALÉRIE.

D'avoir de la probité, c'est-à-dire de ne pas tromper; d'être exacte à tenir ce que vous promettez, désintéressée, secrète, et telle, en un mot, que tout le monde

comptât sur vous, comme sur le plus honnête homme.

ANASTASIE.

Je croyois que tout étoit fait quand une femme n'avoit jamais eu de mauvais commerce avec un homme.

VALÉRIE.

Il est vrai que c'est ce qu'on demande le plus aux femmes; mais ce qui fait qu'on s'en contente vient du peu d'estime qu'on a pour elles, et de ne point vouloir compter sur les autres qualités, d'honneur, de probité et de secret, comme s'il n'y avoit que les hommes qui en fussent capables : cependant je ne voudrois pas que nous leur cédassions là-dessus.

PLACIDE.

D'où vient ce mépris qu'ils ont pour nous ?

VALÉRIE.

De notre foiblesse, et de la pente que nous avons à n'aimer que les bagatelles.

PLACIDE.

Si on nous élevoit comme eux, nous vaudrions autant qu'eux.

VALÉRIE.

Je le crois comme vous; mais on ne nous inspire, en effet, que la bonne grâce et l'ajustement.

ANASTASIE.

Je suis un peu plus embarrassée que je n'étois; et en voulant m'éclaircir sur un article, j'ai vu tant de difficulté à m'établir une bonne réputation, que je ne sais par où commencer.

VALÉRIE.

Les difficultés excitent le courage, au lieu de rebuter; et j'espère, mademoiselle, que vous ferez mieux que vous ne voulez nous le faire croire.

CONVERSATION VII.

SUR L'HABITUDE.

MARIE.

On nous dit tous les jours que la coutume rend tout facile ; d'où vient donc que nous avons tant de peine à faire ce que nous devons ?

ÉLÉONORE.

C'est que nous ne le faisons pas tous les jours.

BLANCHE.

Nous faisons pourtant tous les jours la même chose.

EUPHROSINE.

Et l'on nous dit aussi tous les jours la même chose.

BLANDINE.

Mais on ne nous diroit pas tous les jours la même chose, si nous voulions faire ce qu'on nous dit.

ATHÉNAÏS.

Et pourquoi ne le faisons-nous pas ?

ÉLÉONORE.

C'est que nous l'oublions trop facilement.

MARIE.

Croyez-vous que nous eussions moins de peine, si nous prenions de bonnes habitudes ?

ÉLÉONORE.

On le dit ; et même que nous n'en aurions plus du tout.

MARIE.

Essayons, pour voir si nos maîtresses ont raison.

BLANDINE.

Il faut que je m'applique pendant quelques jours à bien prononcer.

BLANCHE.

Et moi à avoir bonne grace.

EUPHROSINE.

Et moi à parler plus haut.

ATHÉNAÏS.

Et moi à regarder si vous tiendrez toutes vos résolutions.

CONVERSATION VIII.

SUR LES CONVERSATIONS.

AGLAÉ.

On ne parle que de conversations; il y en a dans toutes les classes; n'en aurons-nous pas dans la nôtre?

THÉRÈSE.

Et comment en aurions-nous, mademoiselle? nos beaux esprits sont occupés du catéchisme, et nous ne sommes pas capables d'en composer.

URSULE.

Essayons, avant que de nous décourager; cela n'est peut-être pas si difficile que nous pensons.

DÉSIRÉE.

Sur quel sujet voulez-vous donc essayer, mesdemoiselles ?

AGLAÉ.

Sur les conversations mêmes : cherchons à quoi cela est bon.

CLOTILDE.

On dit qu'elles nous apprendront à bien parler, parce que nous parlons fort mal.

THÉRÈSE.

Oui, mademoiselle ; mais, pour bien parler, il faut savoir ce que l'on dit.

MARIE.

Il faut penser ; songeons à quoi ces conversations peuvent nous servir.

CLOTILDE.

On dit qu'elles feront paroître notre esprit.

DÉSIRÉE.

On dit qu'elles l'augmenteront.

AGLAÉ.

Ayons-en donc bien souvent, mesdemoiselles, car pour moi je serois fort aise d'avoir beaucoup d'esprit.

URSULE.

Qu'en voulez-vous faire, mademoiselle ?

AGLAÉ.

Je veux plaire à tout le monde, et être préférée à toutes mes compagnes.

URSULE.

Commentaccommodez-vous ce dessein, mademoiselle, avec l'humilité chrétienne

AGLAÉ.

Vous avez raison, mademoiselle, et je n'y pensois pas ; je ne veux plus être pré-

férée aux autres, mais je veux cultiver mon esprit afin de mieux faire mon devoir.

MARIE.

Que sais-je à quoi la Providence me destine? Je veux augmenter le mien pour m'en mieux servir.

CONVERSATION IX.

SUR LES LETTRES.

HÉLOÏSE.

Savez-vous, mesdemoiselles, le déplaisir de Madame de Sainville?

CLOTILDE.

Non.

HÉLOÏSE.

Il court une lettre d'elle, qui prouve que c'est elle qui est cause de la séparation de M. et de Madame de Raimond.

CLOTILDE.

Voilà une aventure bien désagréable.

MÉLANIE.

Eh ! pourquoi montre-t-on cette lettre?

ROSALIE.

J'en ai ouï dire quelque chose, et que ce sont les amis de Madame de Raimond qui la font voir.

CLOTILDE.

C'est une infidélité, car, selon toutes les apparences, Madame de Sainville ne l'auroit pas écrite pour devenir publique.

HÉLOÏSE.

Quand il seroit vrai qu'on ne devroit pas la montrer, Madame de Sainville n'en seroit pas moins à plaindre.

MÉLANIE.

Quel tort a-t-elle d'avoir écrit à son amie ce qu'elle pensoit?

ROSALIE.

C'est qu'elle ne devoit pas le penser, ni conseiller à une femme de quitter son mari.

CLOTILDE.

Mme de Raimond se trouvoit malheu-

reuse; elle confie ses peines à son amie; cette amie songe à la consoler: elle conseille ce qu'elle croit qui peut la mettre en repos. Où est le mal de cette conduite?

HÉLOÏSE.

Il y en a beaucoup à conseiller une telle séparation, et beaucoup d'imprudence à écrire un tel conseil.

MÉLANIE.

Je ne ferois pas de difficulté d'écrire ce que je penserois.

HÉLOÏSE.

Ce sentiment est noble et digne de vous; mais il faut donc ne penser que vertueusement et raisonnablement. Sur ce fondement on peut tout écrire.

CLOTILDE.

Le commerce seroit bien sérieux et ne donneroit guère d'envie d'écrire; cependant, c'est un des agréments de l'amitié de se mander tout ce qui vient dans l'esprit.

ROSALIE.

Je conviens que c'est un plaisir, mais vous devez convenir aussi qu'il est dangereux.

MÉLANIE.

Quoi ! je ne pourrois mander à mon amie que ce qui pourroit l'afficher, et je n'oserois mettre dans un billet une raillerie, un ridicule de quelqu'un ?

CLOTILDE.

J'apprends une nouvelle qui est encore un secret, et il ne faudra pas la mander ?

HÉLOÏSE.

Il y a des imprudences de plusieurs degrés ; quand on verra que vous écrivez des railleries, on vous blâmera plus ou moins selon les circonstances de ce qu'on vous aura mandé ; quand vous donnerez un mauvais conseil, comme dans le fait dont nous parlons, vous perdrez beaucoup de l'estime qu'on avoit pour vous.

MÉLANIE.

S'il faut se contraindre jusque dans le commerce qu'on a avec ses amis, je voudrois ne savoir pas écrire.

ROSALIE.

Cette ignorance vous attireroit moins de peines que l'écriture n'en a causé; mais il faut savoir écrire, et ne s'en servir jamais que d'une façon qui nous fasse honneur, ou qui du moins ne nous attire point de honte.

CLOTILDE.

Retranchons-nous donc à n'écrire que des choses d'esprit pour nous réjouir.

HÉLOÏSE.

Gardez-vous-en bien; il ne faut point écrire pour écrire; c'est un mauvais caractère; on n'a presque jamais de l'esprit quand on en veut avoir. Il faut écrire tout simplement ce qu'on diroit; et si on a de l'esprit, il en paroîtra toujours quelque chose.

MÉLANIE.

Vous prêchez une retenue en tout qui retranche tout plaisir.

ROSALIE.

Je crois que si cette retenue retranche quelque plaisir, elle assure un grand repos. On n'est point inquiet, on ne craint point les confrontations; si on est assez malheureux pour changer d'amis, on n'appréhende point qu'ils confient à d'autres les confidences que nous leur avons faites; si on parle de cassette trouvée (1), de lettres qui courent par le monde, on demeure tranquille, sûre de n'essuyer aucune confusion, et recevant même quelquefois des louanges de ce que nous avions écrit en secret.

CLOTILDE.

N'y a-t-il pas bien de l'art dans votre conduite, et rien n'est-il plus loin de la

(1) Ceci semble être une allusion aux lettres qui furent trouvées dans la cassette de Fouquet.

simplicité que d'écrire à une amie dans la vue que ce que nous lui écrivons pourra peut-être dans dix ans nous faire honneur ?

HÉLOÏSE.

Je ne voudrois point avoir une vue si éloignée, de m'attirer des louanges; mais la simplicité n'est point imprudente, et ne doit pas nous empêcher d'éviter dans toute notre conduite ce qui peut nous attirer le blâme avec raison.

MÉLANIE

Ne disputons plus ; mademoiselle ne se dément jamais; il vaut mieux profiter des lumières qu'elle nous donne, et qui devroient nous avancer dans la sagesse que tant d'autres n'acquièrent que par l'expérience.

HÉLOÏSE.

Je ne vous en ai point encore assez dit là-dessus. Il n'y a rien de si dangereux que les lettres; les exemples que je pourrois en citer sont infinis; il y a beaucoup de personnes imprudentes qui les montrent; il y

en a beaucoup de méchantes qui veulent nuire ; il s'en perd par hasard; le porteur peut être gagné; la poste peut être infidèle ; celui à qui vous vous fiez se fie souvent à un autre.

ROSALIE.

Un laquais s'enivre ; il peut mourir subitement. J'en ai connu un qui montroit dans les rues les lettres de son maître, parce qu'étant estropié, il écrivoit de la main gauche. S'il avoit mandé des choses mauvaises, quelle confusion pour lui et pour ceux à qui les lettres s'adressoient !

HÉLOÏSE.

Je ne finirois pas si je vous disois tout ce que je sais là-dessus, et j'en ignore pourtant encore davantage. Les lettres ont déshonoré des femmes ; elles ont coûté la vie à des hommes; elles ont fait des querelles ; elles ont découvert des mystères.

MÉLANIE.

En voilà assez, mademoiselle, pour ne

jamais écrire ce que nous ne voudrions pas dire.

CLOTILDE.

Il ne faut donc plus aucun secret dans l'amitié.

HÉLOÏSE.

Tous les secrets ne sont pas déshonorants. Il faut les garder; mais il y en a peu qui, à la fin, ne se découvrent, et il ne faut pas qu'il nous en coûte notre réputation.

CONVERSATION X.

SUR LE DANGER DES OCCASIONS.

SOPHIE.

Vous me trouvez tout affligée, mademoiselle, du scandale qui vient d'arriver chez madame d'Alban.

ADÈLE.

On vient de me l'apprendre; mais en vérité madame d'Alban mérite son malheur, et il n'y eut jamais une plus mauvaise conduite.

SOPHIE.

J'en tombe d'accord; elle étoit pourtant bien née, et je ne puis comprendre

ce qu'elle a fait, l'ayant vue dans sa jeunesse toute portée au bien.

(LOUISE et ALEXANDRINE entrent.)

LOUISE.

Nous venons peut-être mal à propos; vous paroissez traiter des affaires bien sérieuses.

SOPHIE.

Il est vrai; mais, comme on ne peut les cacher, nous en parlerons devant vous. Il seroit à désirer qu'elles fussent moins publiques.

ALEXANDRINE.

C'est sans doute le sujet de toutes les conversations d'aujourd'hui.

SOPHIE.

L'aventure est horrible dans toutes ses circonstances.

ADÈLE.

Mademoiselle Sophie prend son parti, et prétend qu'elle n'étoit pas méchante naturellement.

LOUISE.

Je n'ai pas de peine à le croire; c'est qu'elle se sera exposée à l'occasion.

ADÈLE.

Il n'y a pas d'occasion qui me pût faire commettre un mal auquel je ne serois pas portée par mon inclination.

LOUISE.

Je crois que vous vous trompez, mademoiselle, et je comprends très aisément que cette pauvre fille n'a été que par degrés dans les crimes qu'elle a commis.

ADÈLE.

Selon votre avis, mademoiselle, il n'y auroit donc jamais de sûreté pour nous, et notre vertu ne consisteroit qu'à éviter les occasions?

ALEXANDRINE.

C'est une grande sagesse de ne s'y point exposer.

SOPHIE.

Soyez bien persuadée que si vous vous y trouviez, vous feriez ce qu'a fait madame d'Alban, et que vous ne méritez d'autre louange de la vertu qu'on voit en vous, que celle de ne vous pas mettre dans l'occasion.

LOUISE.

Mais croyez-vous qu'il y ait eu jamais de femme qui ait prémédité de perdre sa réputation, et qui ait dit de sang froid : « je veux me déshonorer; je veux devenir « l'objet du mépris de tout ce qui me con- « noît; je veux affliger mes proches et « mes amis; je veux faire mourir de dou- « leur ceux qui m'ont donné la vie; je « veux que mes propres enfants m'insul- « tent; je veux que mes domestiques m'a- « bandonnent, ne pouvant souffrir mes « désordres; je veux les pousser jusqu'à « me faire enfermer; je veux me dam- « ner. »

ADÈLE.

Voilà un étrange portrait, il fait dresser les cheveux à la tête.

ALEXANDRINE.

Il n'est point exagéré pour ceux qui ont de l'expérience.

ADÈLE.

Et vous soutenez qu'un bon naturel peut faire le chemin que vous venez de marquer.

ALEXANDRINE.

Oui, je le soutiens, et je le prouverois par bien des exemples. On y vient par degrés; on aime sa personne; on veut plaire; on trouve quelqu'un qui nous marque que nous lui plaisons; on lui en sait bon gré; il continue à nous louer; notre cœur s'engage; ou veut un ami: ce dessein est innocent. On aimeroit mieux mourir que de mal faire; ce n'est qu'un commerce d'esprit, d'amitié et de confiance: il faut se parler en particulier; un

homme hardi entreprend; la tête tourne; on se trouve engagée; il n'y a plus moyen de sortir de ses mains, on craindroit qu'il ne révélât tout : on s'accoutume au vice; les idées changent. Cet homme se trouve méchant ; on s'oppose d'abord à sa malignité; il se moque de la simplicité; on commence à croire qu'en effet on est trop timide, et peu-à-peu il mène dans tout ce que nous avons dit.

SOPHIE.

Il est vrai que dans toute cette conduite, on ne voit pas la moindre malice; on aime sa personne.

LOUISE.

Cela est naturel.

SOPHIE.

On veut plaire, et on trouve quelqu'un qui montre que nous lui plaisons.

LOUISE.

On est bien près du précipice.

SOPHIE.

On veut un ami.

ALEXANDRINE.

Effet de l'innocence, qui croit qu'une jeune personne peut avoir un ami, sans qu'on en parle.

SOPHIE.

On aimeroit mieux mourir que de mal faire.

LOUISE.

Effet du peu d'expérience qui se fie à soi-même.

SOPHIE.

On a des confidences à se faire ; il faut un tête-à-tête.

LOUISE.

Imprudence qui conduit au déshonneur.

SOPHIE.

Un homme hardi entreprend ; la tête

tourne ; on se trouve engagée; on est au désespoir.

ALEXANDRINE.

On n'en est pas moins perdue, et on va d'abîme en abîme.

ADÈLE.

Vous nous montrez de grands maux ; où sont les remèdes ?

LOUISE.

Croire le conseil des gens expérimentés ; craindre les moindres occasions ; avoir un recours continuel à Dieu, tel que vous l'auriez si vous tombiez dans la rivière; vivre retirée, compter avec Dieu; avoir un confesseur de suite et bien choisi.

ADÈLE.

Notre éducation nous mettra en sûreté.

ALEXANDRINE.

Oui, si vous la mettez en pratique.

SOPHIE.

Il faut donc que nous nous contrai-

gnions autant que celles à qui on n'a jamais rien dit, et qui ne sont ni prévenues, ni instruites ?

LOUISE.

Personne ne fait plus de cas que moi de l'éducation, mais elle ne peut vous mettre à couvert du danger de l'occasion.

ADÈLE.

A quoi nous sert-elle, si nous sommes si près de tomber ?

LOUISE.

A vous en empêcher, si vous voulez croire de bons conseils.

ADÈLE.

Mais ces conseils vont toujours à nous enfermer, et à nous ennuyer.

LOUISE.

Si vous entrepreniez un voyage, et qu'on vous avertît que, dans un endroit du chemin, il y a un précipice où mille gens se sont perdus, et que, pour l'éviter,

il faut en prendre un autre qui est plus pénible pour quelque temps, mais assuré, hésiteriez-vous à profiter de ces avis?

ADÈLE.

Toutes vos conclusions vont à être dévote et aussi triste à vingt ans qu'à soixante. Les instructions que nous avons reçues ne nous soutiendront-elles pas?

ALEXANDRINE.

Non; ne vous a-t-on pas dit cent fois que mesdames de Montchevreuil et de Brinvilliers avaient eu la même gouvernante et la même éducation? l'une a vécu et est morte comme une sainte; l'autre sera à tout jamais en horreur, et est morte sur l'échafaud (1).

LOUISE.

Jamais vous n'aurez tant de plaisir que lorsque vous ne vous reprocherez rien, que vous vivrez avec d'honnêtes gens, que

(1) Anecdote singulière, que je n'ai rencontrée nulle part ailleurs, que dans cette conversation.

vous vous réjouirez innocemment ; que vous serez honorées, estimées, et qu'après avoir établi votre réputation, vous deviendrez vous-mêmes l'exemple et la sûreté des autres, et justifierez tout ce qui sera avec vous.

SOPHIE.

L'aimable peinture ! Elle fait aimer la vertu.

ALEXANDRINE.

Vous y pouvez opposer celle de cette malheureuse qui est tombée sans vouloir tomber, qui n'ose rompre les chaînes qui la lient de peur du scandale, qui est exposée à la jalousie et à la fureur de celui qui la flattait le jour d'auparavant, qui la renferme plus que le plus austère mari, qui la méprise pour ce qu'elle a fait pour lui, et qui lui fait mener une vie plus retirée en se déshonorant qu'elle ne l'auroit pu faire pour établir sa réputation.

ADÈLE.

Ce que vous dites est-il possible ?

LOUISE.

Si la prudence permettoit de vous citer des exemples, on ne finiroit pas; et si nous voulions faire des reflexions, nous en trouverions sous yeux.

ALEXANDRINE.

Achevons la fin de cette pauvre créature : elle se livre à un autre pour sortir de la tyrannie du premier, elle va de désordre en désordre, et si grand, que l'autorité, qui doit réprimer le scandale, la renferme, et il y en a eu une depuis peu dont le nom vous est connu; mais ne finissons pas avec une si triste idée, et n'oublions jamais que si nous voulons profiter des prévoyances qu'on a ici pour nous, nous conserverons notre réputation, et nous n'aurons que de la joie et du repos de conscience.

SOPHIE.

Si la fortune ne nous est pas favorable, on dira du moins que nous méritions d'en être mieux traitées, et nous nous attirerons l'estime de tous ceux qui nous verront.

CONVERSATION XI.

SUR LES RÉPUGNANCES.

FÉLICITÉ.

On a raison de me dire que ma folie est de vouloir faire entendre raison à tout le monde, car il y a des esprits qui en sont incapables.

LOUISE.

Qui est-ce, mademoiselle, qui peut vous dégoûter de cette chère raison que vous prêchez toujours ?

FÉLICITÉ.

Je n'en suis point degoûtée, mais je suis rebutée de parler à des personnes qui ne veulent pas l'entendre.

MATHILDE.

Pourroit-on savoir qui vous a mise dans l'état où vous êtes ?

FÉLICITÉ.

C'est mademoiselle, qui se déchaîne contre mademoiselle Lucie sur un démêlé qu'elle a eu, dans lequel elle a toute la raison de son côté.

AGATHE.

C'est que vous ne savez pas que mademoiselle ne peut souffrir mademoiselle Lucie, ni approuver rien de tout ce qu'elle dit, ni de tout ce qu'elle fait.

FÉLICITÉ.

Juge-t-on des choses par rapport aux personnes, et ne faut-il pas voir la vérité où elle est ?

MATHILDE.

Nous ne la voyons guère quand elle n'est pas favorable à ceux que nous aimons; et, quand une personne nous déplaît, tout nous déplaît en elle.

FÉLICITÉ.

Pouvez-vous approuver ce que vous dites, mademoiselle ? Nos amis ne peuvent-ils avoir tort ? et est-il impossible que nos ennemis aient raison ? Ne peut-on juger équitablement, indépendamment de ceux qui ont le démêlé ?

LOUISE.

D'où vient cette haine de mademoiselle pour mademoiselle Lucie ?

AGATHE.

Ce n'est point une haine, c'est une répugnance extrême.

EULALIE.

Quoi ! sans aucun sujet ?

AGATHE.

Il n'y en a jamais eu, mais la haine ne va guère plus loin que cette répugnance.

EULALIE.

Il n'y a point d'effort qu'il ne faille se

faire pour vaincre un sentiment si injuste, et même si cruel. Quoi ! vous prenez une aversion sans savoir pourquoi, sans que cette personne ait rien dit, ni rien fait pour vous déplaire !

MATHILDE.

Son intention n'est pas de me déplaire, mais elle me déplaît dans tout ce qu'elle dit, et tout ce qu'elle fait me choque.

EULALIE.

Cette conduite est bien opposée à la bonté et à la raison qui doivent nous régler en tout.

LOUISE.

Nous ne pouvons plus juger de rien ; nous ne voyons plus les choses comme elles sont, et tout ce que nous disons et pensons est fondé sur l'aveuglement et sur l'injustice.

ANTOINETTE.

Il me paroît très naturel d'avoir de l'inclination pour une personne et de l'aver-

sion pour l'autre, dès la première fois qu'on la voit.

EULALIE.

On doit combattre l'une et l'autre puisqu'elles sont sans fondement, et remettre son jugement à la connoissance qu'on aura de ce qu'elles valent.

AGATHE.

Est-il possible que lorsque vous voyez deux personnes, vous ne penchiez pas à l'une plutôt qu'à l'autre ?

EULALIE.

Oui, mais c'est une trop légère impression qui ne règle pas notre conduite, et il arrive souvent que celles qui nous plaisent le moins nous conviennent le mieux.

FÉLICITÉ.

On se fait bien haïr, quand on montre ainsi ses répugnances; et si on ne peut les vaincre, il faut tâcher de les cacher.

AGATHE.

Il me paroît que plus nous raisonnons,

et plus nous nous examinons, plus nous nous trouvons de défauts, et que nous ferions mieux d'agir sans tant de réflexions.

EULALIE.

Ce seroit le moyen de les garder tous et de n'en corriger pas un; c'est ce manque d'examen qui fait qu'il est si rare de trouver des personnes que nous puissions aimer long-temps, et que chaque jour nous donne un nouveau dégoût pour elles.

FÉLICITÉ.

Je comprends plus aisément les dégoûts que les répugnances; nous trouvons des défauts sur lesquels nous n'avions pas compté et nous changeons d'amis; mais, pour les répugnances, c'est un pur mouvement que nous suivons, comme feroit une bête, et cette raison, qui nous distingue d'elle, nous devient donc inutile.

MATHILDE.

Je ne puis soutenir mon sentiment; mais je puis encore moins le vaincre.

LOUISE.

On peut ce qu'on veut bien; et si vous ne vous faites violence là-dessus, vous vous ferez haïr de bien des gens. Je pardonnerois plutôt la haine, si j'avois fâché, que cette aversion que je ne me serois point attirée.

FÉLICITÉ.

Et qu'on peut prendre pour une personne de mérite. Y a-t-il rien de plus propre à nous corriger de cette répugnance que de penser qu'on peut fort bien l'avoir en effet pour cette personne de mérite, et que notre premier mouvement peut nous donner de l'indignation pour quelqu'un que nous trouverons dans la suite être digne de notre estime?

LOUISE.

Quand la charité, la bonté et la raison nous conduiront, nous ne tomberons pas dans ces inconvénients.

CONVERSATION XII.

SUR LA LECTURE.

JULIENNE.

On nous a fait une conversation sur le danger de l'écriture ; n'auroit-on rien à nous dire sur la lecture ?

LUCIE.

Je crois qu'il n'y a rien qui ne soit dangereux quand on en fait un mauvais usage; mais il me semble qu'on regarde la lecture comme une des plus honnêtes occupations de la vie, et qu'on en souhaite le goût aux jeunes personnes.

GABRIELLE.

Cela est vrai ; cependant, si on veut en examiner les suites, on y trouvera beaucoup d'inconvénients.

JULIENNE.

Le plus grand pour moi seroit de ne pouvoir être savante; car j'ai toujours ouï dire que les femmes ne sont tout au plus que demi-savantes.

HÉLÈNE.

Pourquoi, si on nous élevoit comme les hommes, ne saurions-nous pas autant qu'eux?

GABRIELLE.

Nous avons autant de mémoire, mais moins de jugement; nous sommes plus foibles, plus légères, moins portées aux choses solides, et, comme mademoiselle Hélène l'a dit, élevées différemment.

LUCIE.

On peut corriger son éducation, et s'occuper de tout ce qu'il y a de beau et de bon dans les livres.

JULIENNE.

Il y a bien de la vanité dans ces occu-

pations-là, et nous avons autre chose à faire.

HÉLÈNE.

Que pouvons-nous faire de meilleur, de plus honnête, et de plus innocent?

GABRIELLE.

Remplir tous nos devoirs, qui sont plus étendus qu'on ne pense.

LUCIE.

Ce sont les livres qui nous apprennent nos devoirs; ils sont pleins de ceux de la religion; ils enseignent la morale; ils ornent l'esprit.

JULIENNE.

Aussi ne voudrois-je pas interdire la lecture; il en faut pour s'instruire et pour exciter la piété; pour proposer des exemples de vertu toujours loués, et de vice toujours en horreur; j'en voudrois même pour divertir innocemment.

HÉLÈNE.

Je n'en demande pas davantage et en voilà assez pour toute ma vie.

JULIENNE.

Il faut donner quelque temps à la pratique de ce que vous aurez appris.

LUCIE.

Je n'aimerois pas à lire à demi, et je crois que cette occupation me dégoûteroit des autres.

GABRIELLE.

C'en est un des inconvénients, et qui n'est pas médiocre, puisqu'il n'y a personne qui n'ait quelque chose à faire.

HÉLÈNE.

Dites-nous donc, mademoiselle, comment vous concevez l'usage de ces lectures que vous nous dites que vous approuvez.

JULIENNE.

Un usage modéré; je ne voudrois ni affecter de tout lire, ni affecter de ne ja-

mais lire ; je lirois selon mon état, selon mon loisir, selon les goûts des gens dont je dépendrois ; je n'aspirerois ni à être ni à paroitre savante; je préférerois mon devoir à la lecture.

GABRIELLE.

Je n'envisage point d'état où l'on puisse donner beaucoup de temps à lire, sans l'ôter à nos obligations.

LUCIE.

Ces obligations ne reviennent pas à tout moment ; et qu'est-ce qu'une femme de condition, qui a de quoi vivre, peut faire de mieux, après avoir fait son devoir envers Dieu, que de lire le reste du jour ? Aimeriez-vous mieux qu'elle travaillât en tapisserie ?

HÉLÈNE.

Ou qu'elle s'occupât de ses procès ou de ses terres ?

GABRIELLE.

Ajoutez encore de plaire à son mari,

d'élever ses enfants, d'instruire ses domestiques, de remplir les devoirs de société.

JULIENNE.

Ceux d'une famille, qui est quelquefois bien étendue.

LUCIE.

En quoi consiste ce soin de plaire à son mari? Faut-il passer son temps à s'ajuster?

GABRIELLE.

Le mariage est quelque chose de plus sérieux; les moyens de plaire à son mari sont d'étudier ses goûts et de s'y conformer, de faire sa volonté et jamais la nôtre.

HÉLÈNE.

Je veux chercher un mari qui aime la lecture.

JULIENNE.

Ce seroit une bonne raison pour lire,



mais il est sûr que vous manqueriez tous deux à des choses plus nécessaires.

HÉLÈNE.

Si la lecture est si nuisible, pourquoi s'est-elle introduite partout?

GABRIELLE.

Elle est très utile aux hommes, dont les devoirs sont différents des nôtres. On commence dès leur enfance à leur donner des connoissances qui leur sont nécessaires. Le prince y apprend l'art de régner. L'ecclésiastique s'instruit de tout ce que demande sa profession.

JULIENNE.

Le guerrier voit par les histoires comment les batailles se sont données, comment les siéges se sont faits. Comment, sans faire ni l'un ni l'autre, on a su tenir tête à son ennemi.

GABRIELLE.

Les juges y apprennent les lois, les coutumes de chaque pays. Qu'y a-t-il en tout

cela qui nous regarde? Nous, dont la conduite consiste à obéir, à nous cacher, à nous renfermer ou dans un couvent, ou dans notre famille.

HÉLÈNE.

Cette peinture me révolte, et c'est pour m'élever au-dessus que je voudrois m'orner l'esprit, si je ne puis pas faire de grandes actions.

JULIENNE.

Si sans la lecture vous produisez de vous-même cette vanité, jugez de ce que vous feriez si, pour être une demi-savante, vous enfliez encore votre cœur et votre esprit?

GABRIELLE.

La lecture prise avec modération ne peut être que bonne; mais nos devoirs doivent l'emporter sur tout autre goût; le nombre en est infini en quelque état que nous soyons.

LUCIE.

Je voudrois que vous nous en fissiez un

jour le détail, dussions-nous en étouffer; car vous nous y rappelez toujours, et ces devoirs s'opposent à tous les plaisirs. N'en avez-vous point une idée trop parfaite et impraticable?

JULIENNE.

Nous en parlerons si vous voulez la première fois que nous nous trouverons ensemble.

CONVERSATION XIII.

SUR LE MURMURE.

JULIE.

Je suis surprise de ce qu'ayant pris autant de soin de nous instruire, qu'on le fait ici, on ne nous ait rien dit sur le murmure si ordinaire aux enfants.

ANTOINETTE.

C'est peut-être qu'on a cru que ce défaut passeroit avec l'âge.

ZOÉ.

On auroit eu tort, car le même esprit qui fait murmurer dans la jeunesse, excite la révolte quand on est plus avancé.

MARINE.

C'est la dépendance qui porte au mur-

mure; on est libre quand on a atteint un certain âge.

ZOÉ.

Eh! qui est-ce qui est libre? Non seulement notre sexe dépend toujours, mais les hommes même dépendent les uns des autres.

JULIE.

Il me semble que les hommes font assez leur volonté; ils sont les maîtres, et qui est-ce qui les contraint?

ZOÉ.

Leurs pères, leurs mères, leurs supérieurs, leurs maîtres.

ANTOINETTE.

Ils secouent bientôt le joug de leur famille; les séculiers n'ont point de supérieurs, les gens de condition n'ont point de maîtres.

ZOÉ.

On voit bien que vous avez été élevée

dans un couvent, mademoiselle ; mais donnez-nous un exemple d'un homme indépendant.

JULIE.

Tout ce qui est en chef : le capitaine, le général, le chef de la justice, l'évêque, le Roi.

ZOÉ.

Tous dépendent de ce qui est au-dessus d'eux, excepté le Roi, qui est au-dessus de tout; mais il dépend de Dieu, des lois, des coutumes, de la politique qui s'oppose souvent à sa volonté.

ANTOINETTE.

Ils ne s'en contraignent guère ; on voit assez qu'ils font leur volonté.

ZOÉ.

Voilà un murmure.

ANTOINETTE.

J'en parle sans intérêt, car je n'ai aucun sujet de me plaindre de la cour; mais

c'est pour l'intérêt de bien des malheureux.

ZOÉ.

Voilà un des dangers du murmure, qui se cache sous le voile de la bonté, de la générosité et de la charité.

ANTOINETTE.

C'est assurément par quelqu'un de ces motifs-là qu'on plaint les injustices que tant de pauvres souffrent.

JULIE.

Que diriez-vous à des misérables couchés sur la paille et mourant de faim, parce qu'on leur prend ce qu'ils gagnent par leur travail?

ZOÉ.

Je soulagerois leur misère en leur donnant l'aumône; je les consolerois en les plaignant; je m'opposerois á leur murmure, en leur disant ce que nous avons dit tant de fois, que le prince ne peut les garantir de leurs ennemis qu'avec des

troupes auxquelles il faut de l'argent, et qu'ils seroient encore plus malheureux si on leur tuoit leurs femmes et leurs enfants; que ce mauvais temps finira ; que, s'ils souffrent en patience, ils feront leur salut.

ANTOINETTE.

Si ce qu'ils donnent au roi, alloit droit à lui, ils se consoleroient; mais ce sont les usuriers qui s'enrichissent à leurs dépens.

ZOÉ.

Ces discours-là viennent du peu de connoissance qu'on a des affaires. Ne comprenez-vous point que le prince a besoin d'argent pour ses troupes; que, s'il attendoit à recevoir cette somme des peuples , le temps se perdroit; qu'il faut que quelque homme riche la lui avance, et qu'il ne fait cette avance que par le profit qu'on lui promet ?

JULIE.

Et par-là le paysan donne au prince et au traitant.

ZOÉ.

Il est vrai ; ce sont de ces nécessités malheureuses où il n'y a point de remèdes.

ANTOINETTE.

Il est difficile de ne pas murmurer là-dessus.

ZOÉ.

Il faudroit être bien raisonnable pour s'en empêcher. Mais c'est à ceux qui le sont à tâcher de conduire ces pauvres gens à la patience.

JULIE.

Qui m'a chargé de cette commission ? Que m'en reviendra-t-il ?

ZOÉ.

Le plaisir d'avoir fait une bonne œuvre, d'avoir porté la paix, d'avoir adouci le ressentiment contre les puissances.

ANTOINETTE.

Je ne comprends de bonne œuvre avec les pauvres que de leur donner l'aumône.

ZOÉ.

C'est la plus nécessaire; mais tout est bonne œuvre quand on le veut; une consolation, un bon conseil, une instruction.

JULIE.

Ne voulez-vous point aussi qu'on les plaigne d'un procès perdu injustement?

ZOÉ.

Les deux parties pensent différemment. Comment pourrez-vous savoir qui a raison? C'est un très mauvais personnage que celui de se plaindre. Il est encore plus mauvais de murmurer. Il faut redresser les autres quand ils veulent bien nous écouter, et se taire quand ce sont des personnes au-dessus de nous, ou peu disposées à nous écouter.

MARINE.

Vous voulez une perfection insupportable, ce qui ne laisse aucun délassement à la nature.

ZOÉ.

Je me trouverois plus délassée en portant la paix dans un cœur, qu'en y excitant le murmure, la plainte et le trouble.

JULIE.

On demeure court avec vous, mademoiselle, parce que vous avez plus d'esprit qu'une autre.

ZOÉ.

Je crois qu'il y a plus de vérité et de raison que d'esprit dans ce que je vous ai dit, et vous irez plus loin qne moi quand vous voudrez faire des réflexions et ne vous pas laisser prévenir par l'objet présent. On trouve, par exemple, en son chemin un homme maltraité; on a raison de le secourir, mais il a souvent plus de tort que celui qui l'a mis dans cet état-là.

MARINE.

Que vous êtes sage, mademoiselle! et que vous retranchez de mauvais discours!

ZOÉ.

On se laisse souvent aller à celui des autres, et la plupart de nos fautes viennent par manque de connoissances et de réflexions.

JULIE.

Je ne veux plus murmurer, ni juger de rien sans l'avoir bien examiné.

ZOÉ.

C'est un beau personnage que d'être raisonnable, et d'inspirer cette raison autant qu'on le peut!

CONVERSATION XIV.

SUR LES OCCASIONS.

FÉLICITÉ.

Ma sœur et moi venons vous voir, mesdemoiselles, pour vous témoigner l'impatience que nous avons que le temps de votre sortie de Saint-Cyr soit arrivé.

MARGUERITE.

Je me fais un grand plaisir de penser que nous serons souvent ensemble.

MADELAINE.

Nous sentons comme nous le devons la bonté que vous nous témoignez, mais nous ne pouvons envisager le jour où nous sortirons d'ici, sans une grande douleur;

nous ne parlons plus d'autre chose, mademoiselle et moi.

FÉLICITÉ.

Votre bon naturel vous fait aimer les dames de Saint-Louis, et vous avez en effet grande raison de les regretter, mais le monde vous en consolera.

ANNE.

C'est cette consolation que nous craignons ; notre affliction nous seroit plus avantageuse.

MARGUERITE.

Pourquoi vous a-t-on fait une peinture si terrible du monde, ayant à y retourner?

MADELAINE.

C'est pour nous préserver, autant que nous le pourrons, des piéges que nous y trouverons.

FÉLICITÉ.

Voudriez-vous tourner le monde comme un couvent ?

MADELAINE.

Il seroit à désirer qu'il n'y eût pas tant de différence; mais nous savons que cela n'est pas possible.

ANNE.

Nous sommes malheureuses d'y aller dans un temps où il est plus corrompu qu'il ne l'a jamais été.

MARGUERITE.

C'est une erreur. Les modes changent, mais les hommes sont presque toujours à peu près les mêmes; ils ont les mêmes vices, les mêmes vertus, les mêmes inclinations, la même pente au mal.

ANNE.

Je le crois pour le fond; mais, pour l'extérieur, il faut tomber d'accord qu'il n'a jamais été si mal réglé.

MARGUERITE.

L'extérieur n'est pas le plus important.

MADELAINE.

Non, quand il n'est pas un mal en lui-même.

MARGUERITE.

Est-ce la coiffure haute qui vous fait peur ?

MADELAINE.

La coiffure haute est une mode extravagante, et dont le plus grand mal est de ne pouvoir se couvrir le visage à l'église, ce qui seroit plus modeste ; mais je ne crois pas qu'on puisse sans péché se découvrir la gorge, comme on le fait présentement.

MARGUERITE.

Il faut être comme les autres, et ne se point distinguer par des manières qui nous rendroient ridicules dans le monde.

ANNE.

C'est la raison qui nous fait tant de

peine d'y retourner, de voir d'un côté la persécution qu'on nous fera, et de l'autre que nous offenserons Dieu.

FÉLICITÉ.

N'y a-t-il point des personnes sages hors de Saint-Cyr? et quand vous verrez ce que les honnêtes femmes font, en aurez-vous du scrupule ?

ANNE.

Quand les honnêtes femmes font quelque chose de mal, il ne faut pas les imiter; et c'est là notre grande peine, car s'il n'y avoit que les exemples des libertins à éviter, il seroit aisé.

MARGUERITE.

Voulez-vous donc garder l'habit de Saint-Cyr?

MADELAINE.

Non, on doit s'habiller selon son âge et sa condition; nous serons fort aises d'avoir de l'incarnat et du vert; que nos habits soient de la forme des autres; mais,

pour se montrer comme sortant du lit, découvertes et dans une négligence affectée, et qui ne respire que mollesse et immodestie, c'est à quoi nous ne pouvons nous résoudre.

FÉLICITÉ.

J'ai toujours ouï dire que dans les choses indifférentes il faut s'accommoder aux usages de son pays.

ANNE.

Nous le croyons comme vous; mais ce qui blesse la modestie, tant recommandée à notre sexe, n'est point indifférent.

MADELAINE.

On traite aussi de chose indifférente de boire avec excès, de manger de même, de prendre du tabac, et de ne penser qu'à faire ce qui fait le plus de plaisir.

MARGUERITE.

On a toujours bu du vin, mangé de tout ce qu'on mange; le tabac est une herbe comme une autre: vous vous faites des monstres de ce qui n'est rien.

ANNE.

Tout ce que vous venez de dire a été regardé par les hommes de tous les temps comme des excès dans lesquels les honnêtes gens ne tomboient pas ; et notre siècle est si corrompu, que les femmes, et les honnêtes femmes, ne songent qu'à imiter les hommes les plus grossiers.

FÉLICITÉ.

Il est vrai que j'ai entendu dire à mon père, que de son temps on ne voyoit que des misérables qui s'enivrassent.

MADELAINE.

Et dans celui-ci les femmes s'enivrent : pourrons-nous sans douleur nous exposer à de telles occasions ?

FÉLICITÉ.

Vous ne pouvez pas réformer le monde.

ANNE.

Non ; mais nous sommes résolues de vivre retirées, autant qu'il nous sera pos-

sible, et de choisir pour amies ce qui sera de meilleur.

MARGUERITE.

Ce projet est bien ennuyeux et vous ne le soutiendrez pas.

MADELAINE.

On nous a dit à Saint-Cyr qu'il faut savoir s'ennuyer, ou plutôt s'amuser chez soi, et qu'on se perd quand on veut trop de plaisir.

FÉLICITÉ.

Et comment vous accommoderez-vous d'aller tête à tête avec un homme dans les rues de Paris?

MADELAINE.

Ah! pour cela, mademoiselle, il n'y a rien au monde qui fût capable de me le faire faire, et l'on ne me verra jamais seule avec un homme.

MARGUERITE.

Vous avez besoin d'une grande force

pour résister à tout ce que vous trouverez ; et on ne pourra vous souffrir, si on voit que vous blâmez tout.

ANNE.

Nous ne voulons rien blâmer, mais éviter seulement ce que nous croyons de mal.

MARGUERITE.

Mais où est le mal de boire du vin, de prendre du tabac, du thé, du café, du chocolat ?

ANNE.

Tout cela n'est mal que dans l'excès, selon la compagnie où on est, et dans l'assujettissement où l'on se met en prenant de telles habitudes ; on ne peut plus s'en passer, et j'ai vu des personnes sécher effectivement d'avoir voulu renoncer au tabac ; ne vaut-il pas mieux ne pas entamer des choses qui doivent nous devenir un sujet de peine ? et n'en avons-nous point assez d'ailleurs ?

FÉLICITÉ.

Il est impossible de résister à vos raisons; mais le torrent vous entraînera plutôt que vous ne l'arrêterez.

MADELAINE.

J'en suis bien persuadée; et c'est par-là que je crains tant de sortir d'ici, et que je n'oublierai rien pour me renfermer dans une vie cachée, pour vivre en sûreté avec ma famille.

MARGUERITE.

Vous passerez une triste vie.

MADELAINE.

Je la passerai honorable; je n'aurai rien à me reprocher, je ne serai point méprisée dans ma vieillesse; et si je ne suis pas heureuse, j'aurai le plaisir d'entendre dire que je méritois de l'être.

CONVERSATION XV.

SUR LA FAVEUR.

CLAIRE.

Je suis souvent venue ici sans avoir pu avoir l'honneur de vous voir, et je vous avertis, madame, que plusieurs de vos amies se plaignent de la même chose.

MADAME.

Il est vrai que j'aime la solitude de plus en plus.

AURE.

Comment pouvez-vous la souffrir, ayant été accoutumée au grand monde?

MADAME.

C'en est peut-être la raison, et je crois

que rien ne rebute tant du monde que de le bien connoître.

LUCIE.

La figure que vous y faisiez devoit vous le faire aimer.

AURE.

Je donnerois la moitié de ma vie pour passer l'autre dans l'état où je vous ai vue.

CLÉMENCE.

C'étoit une faveur complète, et à peine auroit-on pu l'imaginer dans un *Château-en-Espagne.*

AURE.

Et la faveur des grands, et la manière dont elle étoit reçue, tout m'y paroissoit à souhait.

LUCIE.

Il est vrai que madame avoit joint ensemble tous les avantages ; elle avoit l'u-

sage et la commodité des richesses sans être riche, et sans attirer l'envie.

CLÉMENCE.

Elle étoit aimée, et estimée et elle s'étoit acquis une réputation de modération au milieu des grandeurs et de la plus haute fortune.

MADAME.

Je conviens d'une partie de ce que vous dites; mais je puis pourtant vous assurer, sans exagération et sans chagrin, que j'étois une des plus malheureuses personnes du monde.

CLAIRE.

Est-ce que votre humeur est triste et difficile à contenter?

MADAME.

Non; j'ai l'humeur très heureuse, assez gaie, tranquille et désirant peu de chose.

AURE.

Vous pouviez ne prendre de votre place

que ce qui vous plaisoit : vous étiez maîtresse de tout.

MADAME.

Je l'étois de ce qui ne me touchoit point, et jamais un moment de ce que j'aurois voulu.

CLAIRE.

Que pouviez-vous désirer que vous n'eussiez pas?

MADAME.

De faire du bien, et d'être quelquefois en liberté.

LUCIE.

Il me semble que c'est un doux esclavage que d'être nécessaire à ce qu'il y a de plus grand sur la terre.

MADAME.

Nul esclavage n'est doux, et l'amitié des grands ne se fait sentir que dans les commencements.

AURE.

Vous convenez donc qu'il y a eu des temps heureux.

MADAME.

La vanité enfle et enivre pour quelques moments; mais ces moments sont courts, et on sent bientôt le poids de ses chaînes.

CLAIRE.

Si vous aimiez les plaisirs, vous en aviez.

MADAME.

On les a selon le goût des grands, et presque jamais selon le sien.

CLÉMENCE.

Si vous aimiez à vous faire des créatures, vous le pouviez.

MADAME.

On est plus souvent refusé qu'on n'obtient ce qu'on demande; et il faut bientôt se résoudre à ne rien vouloir.

CLAIRE.

Je n'aurois jamais cru qu'on apprît à la cour à devenir philosophe.

MADAME.

Ce n'est pas assez d'y être philosophe; il y faut un plus puissant secours.

CLAIRE.

Seroit-ce la cour qui vous auroit inspiré la piété?

MADAME.

Je la crois du moins aussi nécessaire pour supporter la faveur, que la disgrâce.

LUCIE.

Ce seroit plutôt fait de tout quitter.

AURE.

Mais on peut, en faveur, se réserver des plaisirs que l'on auroit en particulier, et jouir de la société de ses amis.

MADAME.

On n'a plus d'amis quand on est en faveur (1); la place qu'on occupe devient l'objet de l'envie, et chacun veut en profiter. Plus de société, plus de liberté, plus de simplicité; tout devient habileté, desseins, complaisances forcées, flatteries sans mesure, et aigreur dans le fonds.

CLÉMENCE.

Au moins la famille ne peut manquer; et on peut jouir de sa faveur avec ses proches.

MADAME.

On devient étranger dans sa propre famille; votre frère est votre espion, et se joint aux cabales qui veulent obtenir quelque chose de vous.

(1) Madame de Maintenon écrivoit en 1686 à l'abbé Gobelin, son confesseur : « Ma *faveur* « m'est embarrassante jusque dans le confession- « nal, et j'espérois vous trouver, pour moi, tel « que j'étois aux *Filles-Bleues*. »

CLÉMENCE.

Mais ne seroit-il pas juste et raisonnable d'avancer sa famille ?

MADAME.

Oui, mais il est impossible de les contenter; leur idée va toujours plus loin que la raison, et même la possibilité; de sorte que l'on souffre par la peine que l'on a d'obtenir des graces pour eux, et par celle de ne les voir jamais satisfaits (1).

CLAIRE.

Ce prince qui vous aime assez pour vous distinguer du reste des hommes, n'est-il pas ravi de vous faire plaisir?

MADAME.

Ce prince croit que votre seul plaisir est de le voir et d'être aimée de lui.

(1) Madame de Maintenon écrivoit à madame de Caylus, le 9 mars 1698 : « Ce ne sera que « dans un autre monde que mes proches verront « si j'ai pu faire autrement que ce que je fais. » (*Lettres de M.*, t. III, p. 272, éd. de 1815.)

CLÉMENCE.

Quoi ! sans vous donner d'autres marques de son amitié ?

MADAME.

Les princes sont gâtés dès leur enfance; à peine peuvent-ils entendre, qu'on leur dit que le souverain bonheur est de les voir : ils forment leur idée sur ce principe, et ensuite leur opinion et leur conduite.

AURE.

Je commence à comprendre, en effet, que le plus court est de tout quitter pour s'attacher à eux, et qu'ensuite on peut être fort heureux, en partageant toute leur grandeur.

MADAME.

Ajoutez aussi qu'il faut partager leurs maux, souffrir de leurs défauts, de leur humeur; s'intéresser à ce qui les touche.

LUCIE.

On pourroit ne les pas tant aimer.

MADAME.

Il n'y a rien de si cruel que de sacrifier sa vie, ses soins, et tout son temps, pour quelqu'un qu'on n'aime pas.

CLAIRE.

En vérité, madame, vous me persuaderez à la fin, qu'il n'y a rien de plus malheureux que la faveur, et qu'il faut y renoncer pour vivre seule.

MADAME.

On n'en est pas maître quand on a été si élevée, la chute ne peut être que rude : vous êtes comme disgraciée, tout le monde vous insulte ; cette faveur qui n'a pu vous satisfaire a bien pu vous gâter, et vous ne trouvez plus que des contradictions, et même des persécutions, d'autant plus sensibles que vous avez été accoutumée à des flatteries et à des complaisances dont la privation se fait plus sentir que la jouissance.

CLÉMENCE.

Pourquoi des persécutions ?

MADAME.

C'est que vous avez attiré l'envie en vous élevant au-dessus des autres, et ils veulent s'en venger quand ils n'ont plus rien à espérer de vous.

CLAIRE.

Quel remède donc à un état si triste ?

MADAME.

Le remède unique et général, c'est la piété.

Nota. Cette conversation est la dernière de celles qui ont été recueillies par mademoiselle d'Aumale ; le reste du deuxième volume est en blanc.

Elle est fort remarquable. Madame de Maintenon s'y est peinte à tel point, qu'il est impossible de ne pas le reconnoître. Il y règne une sagesse qui rappelle le Télémaque.

La conversation sur la Faveur n'a pu être composée par madame de Maintenon que depuis la mort du Roi.

TABLE

DES MATIÈRES.

CONVERSATIONS.

FIN DE LA TABLE DES CONVERSATIONS INÉDITES DE MADAME DE MAINTENON.

Bibliothèque

DES

FAMILLES CHRÉTIENNES,

COLLECTION D'OUVRAGES

INÉDITS OU PUBLIÉS AVEC DES AUGMENTATIONS,

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES

ET DE PERSONNES PIEUSES.

PROSPECTUS.

C'est répondre au vœu de toutes les familles chrétiennes, que de concourir à la restauration de la religion et des mœurs; pour atteindre ce but, nous avons pensé qu'il fallait multiplier les ouvrages propres à ranimer les sentimens d'une piété éclairée, à rallier autour du trône toutes les affections. Le suffrage d'ecclésiastiques dont le savoir égale le zèle a été notre première récompense; il nous encourage à solliciter l'intérêt du public pour la *Bibliothèque* dont nous lui offrons les premiers volumes.

Son titre annonce qu'elle se composera exclusivement de livres qui regardent la piété, l'éducation et l'histoire : invoquer l'autorité du passé pour corriger le présent, fonder l'avenir sur des bases solides et durables, rappeler sans cesse le but qu'il nous est donné d'atteindre, voilà le triple devoir que se sont imposé les hommes de lettres qui nous secondent de leurs efforts.

Une scrupuleuse sévérité a présidé au choix des divers ouvrages ; grâce à de précieuses découvertes, nous en publierons plusieurs jusqu'alors inédits ; mais aucun ne paraîtra sans que de sensibles augmentations n'ajoutent à son mérite, sans que des notices historiques n'en fassent connaître l'auteur, et que des notes ne complètent ou n'expliquent sa pensée.

Le public jugera par les trois livraisons qui ont paru, combien nous avons à cœur de remplir nos promesses. Elles comprennent :

Les *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, de madame de La Vallière, suivies des *Prières tirées de l'Écriture Sainte*, d'une

Prière inédite de l'abbé Gérard; précédées des *Lettres* adressées au maréchal de Bellefonds, des *Sermons* pour la vêture et la profession, de la *Vie pénitente*, et d'une Notice historique, par *M. Henrion.*

Des *Méditations pour tous les dimanches de l'année*, du R. P. Nouet, précédées d'une Notice historique. Tomes I et II.

De l'Éducation des Filles, par Fénelon et l'abbé Gérard; précédé d'une Notice sur *Fénelon et l'abbé Gérard*, par *M. Henrion.*

Conversations morales de Madame de Maintenon, publiées par M. *de Monmerqué.*

Les livraisons suivantes contiendront entr'autres ouvrages :

Lettres de la marquise de Lambert, avec une notice par M. le comte *O'Mahoni.*

Conversations morales inédites de Madame de Maintenon, publiées par M. *de Monmerqué.*

Lettres choisies de Madame de Sévigné, à l'usage de la jeunesse, publiées par M. *de Monmerqué.*

Vies des Fondatrices d'ordres religieux, publiées par M. *Jubin.*

Histoire de l'Église, par M. Ed. *Dumont*, professeur à l'Université.

Choix des Études, par M. *de Laurentie.*

Extrait de la Quotidienne *du* 14 *Juin* 1828.

Nous appelons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur l'excellente entreprise de M. Blaise, déjà connu de tous ceux qui s'intéressent à la piété, aux bonnes mœurs et aux bonnes études. L'idée qu'il a eue de publier, sous le nom de *Bibliothèque des Familles chrétiennes*, un choix de bons livres, était digne d'un libraire dévoué de tout temps à tout ce qui est utile à la religion. Nous ferons connaître successivement les ouvrages qui feront partie de cette *Bibliothèque.*

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

La *Bibliothèque des Familles chrétiennes* se composera de 24 volumes environ, imprimés sur le même papier et avec le même caractère que ce *Prospectus ;* elle paraîtra chaque mois par livraison de 2 volumes.

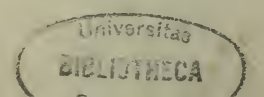
Prix de chaque livraison : 4 fr. 50 cent.
Lorsque la livraison aura paru, 5 fr.

ON SOUSCRIT A PARIS,

A la Bible-d'Or,

CHEZ J.-J. BLAISE AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Rue Férou-Saint-Sulpice, n° 24.

PARIS, IMPRIMERIE DE E. POCHARD,
RUE DU POT-DE-FER, N. 14.

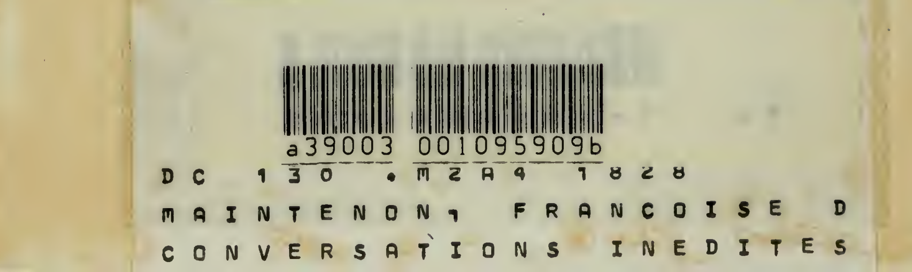

Universitas
BIBLIOTHECA



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The
University
Dat

P.E.B. / I.L.L.
NOV 03 2004
MORISSET



a39003 001095909b
DC 130 .M2A4 1828
MAINTENON, FRANCOISE D
CONVERSATIONS INÉDITES

